

2M11.2989.9

Université de Montréal

Facteurs déterminants des styles parentaux
des mères haïtiennes immigrantes à Montréal

par

Larissa Jean-Baptiste

Département de psychologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M.Sc.)

septembre, 2002

@larissa jean-baptiste, 2002



Page d'identification du jury

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Facteurs déterminants des styles parentaux
des mères haïtiennes immigrantes à Montréal

présenté par :

Larissa Jean-Baptiste

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Monica O'Neill-Gilbert

Président-rapporteur

Anne Salomon

Directrice de recherche

Michel Pagé

Membre du jury

Mémoire accepté le

5 novembre 2002

Sommaire

Cette étude avait pour but de vérifier dans quelle mesure certains facteurs influencent les styles éducatifs adoptés par les mères haïtiennes résidant dans la région de Montréal. L'échantillon était composé de 64 mères d'enfants âgés entre 2 et 18 ans; leur durée d'immigration allait de 6 mois à 34 ans. En se basant sur la typologie proposée par Baumrind (1971), trois styles parentaux ont été considérés, soit les styles permissif, autoritaire et structurant. Le *Parental Authority Questionnaire* (Buri, 1991) a été utilisé pour évaluer de façon rétrospective les styles éducatifs adoptés par les parents des participantes durant l'enfance de celles-ci. Le *Parenting Practices Questionnaire* (Robinson, Mandleco, Olsen & Hart, 1995) a permis de mesurer les styles employés présentement par les mères avec leurs enfants. Des analyses de variance, de corrélation de Pearson et de régression multiple ont été effectuées afin d'estimer comment les styles parentaux pouvaient varier suivant le sexe et l'âge de l'enfant, l'éducation reçue par les mères et la durée d'immigration de celles-ci. Les résultats indiquent que les participantes ont tendance à être significativement plus structurantes avec leurs filles qu'avec leurs fils. Avec le temps d'immigration, ces mères deviennent moins autoritaires et moins structurantes. Les résultats révèlent, de plus, une continuité intergénérationnelle pour les styles autoritaire et structurant. Par ailleurs, il faut tenir compte de certaines variables sociodémographiques.

Mots clés: continuité intergénérationnelle, durée d'immigration, échantillon haïtien, styles éducatifs, variables sociodémographiques.

Abstract

The main goal of this research was to identify how different factors can influence the parenting styles of immigrant Haitian mothers in Montreal. The sample consisted of 64 mothers living in Montreal for a period of time varying from 6 months to 34 years with children between the ages of 2 and 18 years. Employing Baumrind's (1971) typology, three parenting styles were considered: permissive, authoritarian and authoritative parenting. Participants completed the *Parental Authority Questionnaire* (Buri, 1991) assessing retrospectively former parental education and the *Parenting Practices Questionnaire* (Robinson, Mandleco, Olsen & Hart, 1995) which measured current mothers' parenting styles. Analysis of variance, Pearson correlations and multiple regressions were calculated in order to determine how childrearing styles are influenced by the sex and age of children, the mothers' length of immigration, and the mothers' former education. Results revealed that mothers are more authoritative with daughters than sons. Mothers' length of residence in Montreal is negatively correlated with their authoritarianism and authoritativeness. The findings also evidence some intergenerational continuity for authoritarian and authoritative parenting styles. Certain sociodemographic variables should be taken into consideration.

Key words: childrearing styles, haitian sample, intergenerational continuity, length of immigration, sociodemographic variables.

Table des matières

Liste des tableaux.....	vii
Remerciements.....	viii
Introduction.....	1
Chapitre premier – Contexte théorique.....	4
Influence du sexe de l’enfant.....	9
Influence de l’âge de l’enfant.....	16
Influence de l’éducation reçue par les parents.....	18
Immigration et pratiques parentales.....	21
Hypothèses.....	28
Chapitre II – Méthodologie	30
Participant.es.....	31
Instruments.....	35
Déroulement.....	40
Chapitre III – Résultats.....	42
Méthodes d’analyse	43
Analyse des résultats	44
Chapitre IV – Discussion	55
Références	72
Appendice A – Lettre de sollicitation.....	77
Appendice B – Formulaire de consentement.....	79
Appendice C – Questionnaires.....	81

Liste des tableaux

Tableau

1	Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon.....	34
2	Corrélations entre les styles parentaux et la durée d'immigration.....	45
3	Moyennes et écarts types des styles parentaux par rapport au sexe de l'enfant.....	46
4	Analyse de la variance des styles parentaux par rapport au sexe de l'enfant.....	47
5	Corrélation entre l'âge de l'enfant et les styles parentaux.....	48
6	Intercorrélations entre les styles parentaux vécus dans le passé et les styles utilisés dans le présent.....	48
7	Régression multiple pour la prédiction du style autoritaire utilisé dans le présent.....	49
8	Régression multiple pour la prédiction du style permissif utilisé dans le présent.....	50
9	Régression multiple pour la prédiction du style structurant utilisé dans le présent.....	50
10	Moyennes et écarts types des styles parentaux par rapport au niveau de scolarité.....	51
11	Analyse de la variance des styles parentaux par rapport au niveau de scolarité des mères.....	51
12	Moyennes et écarts types des styles parentaux par rapport au statut civil des mères.....	52
13	Analyse de la variance des styles parentaux par rapport au statut civil des mères.....	52
14	Corrélations entre les styles parentaux et le nombre d'enfants par famille.....	53
15	Corrélations entre les styles parentaux et le nombre d'années que les mères ont passé chez leurs parents.....	54

Remerciements

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à ma directrice de recherche, madame Anne Salomon Ph.D., professeure agrégée, pour avoir accepté de m'accompagner tout au long de ce processus d'apprentissage. Je lui suis redevable d'une assistance soutenue et de conseils judicieux. Je souhaite également remercier le Programme Canadien des Bourses de la Francophonie pour le support financier accordé à la réalisation de ce mémoire.

Introduction

La famille ne constitue pas le seul milieu où les enfants acquièrent leurs outils de compétence sociale, mais elle n'en demeure pas moins le premier, faisant alors des parents les principaux agents responsables du processus de socialisation. Ainsi, l'éducation parentale a longtemps été un sujet de préoccupation et a fait l'objet d'études scientifiques, de théories et modèles (Baumrind, 1967, 1971, 1991; Becker, 1964; Maccoby & Martin, 1983; Schaefer, 1959; Steinberg, Elmen & Mounts, 1989; Steinberg, Mounts, Lamborn, & Dornbusch, 1991; Steinberg, Lamborn, Darling, Mounts & Dornbusch, 1994; Steinberg, Lamborn, Dornbusch & Darling, 1992) visant principalement à conceptualiser les comportements des parents envers leurs enfants.

Les auteurs cités précédemment se sont en particulier intéressés aux répercussions des comportements parentaux sur le développement des enfants. Mais, les questionnements dans le domaine portent également sur les facteurs qui pourraient influencer les pratiques éducatives. Parmi ces facteurs, des auteurs tels que Belsky (1984, 1990) et Bornstein (1990), entre autres, envisagent notamment le milieu socioculturel, le statut socioéconomique, l'âge ou le sexe des enfants, l'éducation reçue par les parents. Dans cet ordre d'interrogations, Baumrind (1967, 1971) a proposé une taxonomie des styles parentaux qui, par la suite, a été largement utilisée pour tenter d'appréhender diverses problématiques relatives à la relation parent-enfant (Buri, 1991;

Conrade & Ho, 2001; Robinson, Mandelco, Olsen & Hart, 1995). Les recherches dans ce domaine ont principalement étudié la population nord-américaine, cependant les intérêts portent de plus en plus vers les autres groupes ethniques (Kelly & Tseng, 1992; Sabatier & Tourigny, 1990; Steinberg, Mounts, Lamborn & Dornbusch, 1991).

C'est dans ce contexte écologique et interculturel que s'inscrivent les intérêts et objectifs de la présente recherche : d'une part, considérer l'influence que pourraient exercer certaines variables sur le style parental, et d'autre part, apporter des informations sur un groupe ethnique de la société québécoise, notamment les familles immigrantes haïtiennes de Montréal. Étant donné qu'il existe jusqu'à présent peu de recherches en psychologie portant sur les familles haïtiennes - tant en Haïti qu'à l'étranger -, ce projet pourra constituer un apport utile en fournissant des données nouvelles qui permettront d'accroître la compréhension de la relation mère-enfant et pourront servir dans l'implantation et le suivi de programmes éducatifs et sociaux, ou de santé mentale, adaptés aux besoins de ce groupe de personnes.

Chapitre premier

Contexte théorique

Les recherches portant sur l'éducation parentale se sont penchées de façon particulière sur les répercussions que peuvent entraîner les comportements parentaux sur le développement des enfants. Dans leurs travaux, les chercheurs ont identifié des caractéristiques qui différenciaient, de façon systématique, les parents entre eux et par la suite, ces caractéristiques ont été associées aux différences observées chez les enfants. Finalement, ces informations ont été utilisées afin d'identifier des patterns généraux de comportements parentaux et d'en faciliter la conceptualisation.

Ainsi, Schaefer (1959), un des pionniers de ce courant, a regroupé les comportements des parents autour de deux dimensions principales: la chaleur en opposition à l'hostilité et le contrôle en opposition à l'autonomie. Par la suite, Becker (1964), en considérant des variables similaires à celles identifiées par Schaefer, a proposé une typologie qui définissait quatre grandes catégories de pratiques éducatives: la chaleur (ou l'acceptation), l'hostilité (ou le rejet), la restriction et la permissivité.

Baumrind (1967, 1971) a étudié le rapport existant entre les différentes approches parentales et la compétence sociale des enfants. Dans ses travaux, les données ont été recueillies à partir d'observations en milieu familial et d'entrevues. D'une part, 103 enfants d'âge préscolaire provenant de 95 familles ont été sujets à des observations allant

sur une période de 3 mois; d'autre part les comportements des parents ont été évalués durant 2 sessions d'observations suivies d'entrevues structurées et enregistrées. Par la suite, Baumrind a classé les enfants selon leurs degrés de compétence sociale, soit leur capacité à démontrer de l'indépendance et de la responsabilité sociale dans leurs interactions. Des corrélations ont permis d'établir des liens entre les patterns parentaux et le niveau de compétence sociale des enfants. Finalement, Baumrind a regroupé ces pratiques éducatives en considérant deux dimensions principales: la sensibilité (« responsiveness ») et l'exigence (« demandingness »). La sensibilité consiste dans le fait par les parents de reconnaître, d'accepter et de satisfaire les besoins de leurs enfants. L'exigence réfère aux attentes des parents en ce qui concerne la maturité des enfants, leur responsabilité et d'autres comportements spécifiques. En combinant ces dimensions, Baumrind a défini trois styles parentaux : autoritaire, structurant (*authoritative*) et permissif (Baumrind, 1971; Maccoby & Martin, 1983). Des études plus récentes en rapport avec le style permissif ont amené à distinguer deux types de familles permissives: indulgentes, ou négligentes (Baumrind 1991; Lamborn, Mounts, Steinberg, & Dornbusch, 1991; Steinberg, Lamborn, Darling et al., 1994).

Les parents autoritaires sont décrits comme étant très exigeants et peu sensibles dans leurs relations avec l'enfant. Ces parents donnent beaucoup d'importance à l'obéissance et au statut, ils veulent que les enfants obéissent à leurs ordres sans avoir à leur donner d'explication. Ils fournissent un environnement ordonné ainsi qu'un ensemble de règles claires et ils suivent de près les activités de leurs enfants. Les parents structurants, eux, sont à la fois très exigeants et très sensibles. Ils orientent leurs enfants

et leur donnent de clairs standards de comportements. Ils sont fermes mais ne sont ni intrusifs ni restrictifs. Leurs méthodes de discipline sont orientées vers le soutien et non vers la punition. Ils veulent que leurs enfants soient confiants, socialement responsables, autonomes et coopératifs. Quant aux parents indulgents, ils sont peu exigeants et très sensibles; ils n'exigent pas que leurs enfants démontrent de la maturité, ils leur autorisent une autorégulation considérable et évitent la confrontation. Enfin, les parents négligents ne sont ni exigeants ni sensibles; ils n'orientent pas leurs enfants, ne leur fournissent pas de structure et ne leur apportent pas de soutien, mais ils peuvent manifester du rejet envers leurs jeunes ou négliger leurs responsabilités d'éducateurs (Baumrind, 1991).

Darling et Steinberg (1993) ont élaboré un modèle intégratif dans lequel ils expliquent la relation entre les styles parentaux et les pratiques parentales. Dans leur perspective, le style parental est exprimé par les pratiques parentales qui représentent des comportements à partir desquels les enfants peuvent inférer les émotions des parents. En comparaison aux pratiques parentales qui décrivent les interactions parents-enfants dans un domaine spécifique, le style parental se rapporte davantage aux interactions parents-enfants d'ordre général. Cependant, dans la littérature, cette distinction n'est pas toujours clairement respectée et généralement les termes « styles » ou « pratiques » sont utilisés indifféremment.

Plusieurs études récentes ont utilisé le modèle de Baumrind pour expliquer des variations dans les patterns de développement des enfants, notamment en ce qui concerne la réussite scolaire, le développement psychosocial, les problèmes de comportements et la

présence de symptômes psychologiques tels l'anxiété, la dépression, la délinquance, l'abus de drogues (Baumrind, 1991; Gray & Steinberg, 1999; Lamborn, et al., 1991; Maccoby & Martin, 1983; Steinberg, Elmen & Mounts, 1989; Steinberg, Lamborn, Dornbusch & Darling, 1992; Steinberg, Mounts et al., 1991). Ces recherches sont arrivées à la conclusion générale que les enfants élevés dans des foyers structurants ont, dans une variété de mesures de compétence sociale, des scores supérieurs à ceux des enfants éduqués dans un milieu autoritaire, négligent ou indulgent. Lamborn et al. (1991), par exemple, ont réalisé une étude auprès de 4,100 adolescents. Leurs résultats indiquent que les jeunes qui caractérisent leurs parents comme étant autoritaires ont des scores moyens dans les mesures telles que l'obéissance et la conformité aux standards établis par les adultes, mais que ces adolescents ont une image d'eux-mêmes plus pauvre que leurs pairs. D'un autre côté, les adolescents vivant dans un milieu familial indulgent présentent un sens élevé de confiance en soi mais ont un taux plus élevé d'abus de drogues et de mauvaise conduite à l'école; ils sont également moins impliqués dans leurs activités scolaires. Les jeunes de parents structurants ont les scores les plus élevés dans des mesures de compétence sociale et les scores les moins élevés dans des mesures de troubles psychologiques et comportementaux; le contraire s'est manifesté dans le cas des adolescents ayant des parents négligents, ils ont des scores inférieurs dans des mesures de compétence sociale et présentent davantage de difficultés psychologiques et comportementales. Steinberg, Mounts et al. (1991) ont réalisé une étude semblable à la précédente auprès de 10,000 adolescents d'origines ethniques diverses, notamment des caucasiens, des noirs américains, des hispaniques, des asiatiques. Leurs conclusions démontrent que, indépendamment de leur origine ethnique, les adolescents élevés par des

parents chaleureux et fermes réussissent généralement mieux à l'école que leurs pairs venant de foyers autoritaires ou permissifs; de plus, les enfants de parents structurants sont plus autonomes, présentent moins de troubles psychologiques et s'engagent moins dans des comportements de délinquance.

Alors que ces études s'intéressaient à l'impact des comportements des parents sur les enfants, plus récemment d'autres auteurs se sont questionnés sur les facteurs qui pourraient influencer les pratiques parentales en général (Belsky, 1984, 1990; Chiu, Feldman & Rosenthal, 1992; Simons, Whitbeck, Conger & Chyi-In, 1991) ou, de façon plus spécifique, les styles parentaux tels que définis par Baumrind (Conrade & Ho 2001; Klein, O'Bryant & Hopkins, 1996; Lundberg, Perris, Schlette & Adolfsson, 2000). Il est à mentionner, entre autres facteurs, le sexe et l'âge des enfants, l'éducation reçue par les parents et le milieu socioculturel dans lequel vit la famille.

Facteurs démographiques pouvant influencer les styles parentaux

Influence du sexe de l'enfant

Le lien entre le sexe de l'enfant et les pratiques éducatives des parents est devenu un sujet important de la littérature psychologique et un nombre important de recherches se sont penchées sur le sujet (Droppelman & Schaefer, 1963; Fagot, 1978; Hoffman, 1977; Klein, O'Bryant & Hopkins, 1996; Lytton & Romney, 1991). Les chercheurs ont tenté non seulement de savoir si les parents se comportent différemment selon le sexe de leur enfant, mais aussi de spécifier les aspects particuliers de ces différences de comportements.

Vu le nombre considérable de recherches ayant été publiées dans le domaine des différences de pratiques parentales attribuées au sexe, Maccoby et Jacklin ont effectué en 1974 un inventaire des études recensées entre 1952 et 1973. D'après les résultats de cette analyse, il existe de façon générale, peu de différences dans le traitement que les parents accordent à leur enfant selon qu'il s'agisse d'un garçon ou d'une fille. De façon spécifique, les études ont rapporté que durant les premiers mois de la vie de l'enfant, les parents interagissent de façon similaire avec leur enfant, peu importe son sexe. À cet âge, la seule différence observée concerne le fait que les parents encouragent davantage les garçons à s'engager dans des activités physiques plus vigoureuses et rudes. Dans les groupes d'âge préscolaire et d'âge scolaire, les garçons sont plus souvent sujets à la punition corporelle que les filles et ils reçoivent également plus de compliments que les filles. Au niveau de la chaleur parentale, des règles de discipline et de l'encouragement au succès, les résultats empiriques révèlent peu de différences liées au sexe de l'enfant. Toutefois, les auteurs (Maccoby & Jacklin, 1974) soulignent qu'on ne peut se fier totalement à ces conclusions, compte tenu des limites que présentent les différentes études recensées. Ils ont noté, par exemple, que dans la majorité des recherches, les enfants étaient en âge préscolaire, ce qui implique que les conclusions ne peuvent pas encore être généralisées à d'autres groupes d'âge.

Au cours des années subséquentes, les auteurs ont continué à questionner l'influence du sexe de l'enfant sur le traitement qu'on lui accorde, et en 1983, Huston a réalisé une analyse critique de recherches accumulées depuis 1973, en incluant la recension de Maccoby et Jacklin (1974). En accord avec ces auteurs, Huston conclut que

peu de résultats démontrent que les enfants sont socialisés différemment selon leur sexe. Parmi les aspects où des différences ont été observées, il semblerait que les parents encouragent davantage leurs filles à adopter des comportements de dépendance, à exprimer de l'affection et des émotions tendres. Par contre, les garçons ont plus souvent l'occasion de jouer hors de la maison et loin de toute supervision adulte, ce qui leur fournit un contexte d'apprentissage de l'indépendance. De plus, les parents sont plus exigeants avec les garçons en ce qui a trait à la réussite scolaire, alors que les filles reçoivent plus facilement l'aide de leurs parents.

Quoique les résultats précédents proviennent principalement de recherches réalisées auprès de la population nord-américaine blanche de classe moyenne, il est possible de noter certaines différences culturelles mentionnées par Huston (1983). Ainsi, dans une étude longitudinale (Newson & Newson, 1976) réalisée auprès de 700 enfants anglais, les mères ont participé à des entrevues lorsque les enfants étaient âgés de 4 ans, puis lorsqu'ils avaient 7 ans. Les auteurs ont trouvé peu de différences éducatives associées au sexe, mais, comme dans la population nord-américaine blanche, les filles sont beaucoup plus "chaperonnées" que les garçons, c'est à dire qu'elles sont moins souvent laissées seules et qu'elles reçoivent des règles strictes concernant leurs sorties de la maison. En contradiction avec ces données, une étude réalisée antérieurement aux États-Unis par Woods (1972) rapportait que les mères de ghettos noirs laissent leurs filles sans supervision adulte plus souvent que leurs fils. Le principal objectif de cette étude était d'évaluer comment les enfants peuvent être affectés par l'emploi de leur mère. Les

participantes, 38 mères de 40 enfants, étaient à 95% des noires américaines résidant dans des ghettos du nord de Philadelphie.

Plus récemment, Lytton et Romney (1991) ont effectué une méta-analyse de 172 recherches réalisées entre les années 1952 et 1987. Cent cinquante-huit de ces études se rapportent à des familles nord-américaines et les 17 autres à des familles de pays non américains tels que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Angleterre. Leurs résultats révèlent que les différences, calculées en se basant sur les effets de la taille de l'échantillon, sont peu significatives dans la majorité des domaines considérés. Pour les études nord-américaines, le fait par les parents d'encourager leurs enfants à réaliser des activités traditionnellement reliées à leur sexe constitue la seule dimension présentant une différence significative. Dans les familles des autres pays, les résultats indiquent que les garçons sont davantage sujets à la punition corporelle que les filles et que les pères ont une tendance plus marquée que les mères à faire une distinction entre les filles et les garçons. Cette méta-analyse révèle d'autre part que les différences suivant le sexe diminuent avec l'âge, particulièrement en ce qui concerne la sévérité des règles de discipline et l'attribution de tâches ménagères.

Parmi les études non incluses dans les analyses antérieures, il est pertinent de citer celle réalisée aux États-Unis par Simons et al. (1991) sur les pratiques éducatives de discipline. Leurs résultats confirment certaines des conclusions émises par Maccoby et Jacklin (1974): durant leur enfance, les pères avaient été plus frappés que les mères. De plus, à l'âge adulte, ces mêmes parents (pères et mères) utilisent la punition corporelle à

une fréquence trois fois plus élevée avec leurs fils qu'avec leurs filles. Dans cette recherche (Simons et al., 1991) réalisée auprès de 451 familles américaines, les parents ont répondu à des questionnaires portant sur leurs pratiques éducatives actuelles et sur celles qu'utilisaient leurs parents envers eux; de plus, un de leurs enfants, en 7^{ème} année de scolarité, a rempli un questionnaire sur les pratiques de ses parents.

D'autres études plus récentes ont abordé les différences reliées au sexe de l'enfant en considérant les styles parentaux tels que catégorisés par Baumrind. Ainsi, dans le cadre d'une étude sur la relation entre le style parental et la perception de soi (Klein et al., 1996), 207 étudiants d'une université de l'Ohio âgés entre 17 et 25 ans ont rempli un questionnaire rétrospectif décrivant le style parental de leurs parents durant leur enfance. Les résultats indiquent que les hommes, en comparaison aux femmes, considèrent que leurs parents, en général, avaient été plus permissifs à leur égard. Plus d'hommes que de femmes disent avoir eu un père structurant, alors qu'ils présentent leur mère comme étant plus permissive que leur père. Avec une approche méthodologique différente de celle utilisée dans la recherche précédente, Russell et al. (1998) ont également étudié le lien entre le sexe de l'enfant et les styles parentaux. Leur échantillon était composé de 305 parents d'enfants âgés de 4 ans et recrutés dans 10 écoles préscolaires du Sud de l'Australie. Leur instrument de recherche était un questionnaire auto-évaluatif (le *Parenting Practices Questionnaire*) adressé aux parents. D'après leurs conclusions, les parents utilisent davantage le style autoritaire avec les garçons, en particulier la punition corporelle et les réprimandes, alors que les filles sont disciplinées avec davantage de raisonnement et d'induction. Dans une autre recherche, Conrade et Ho (2001) ont utilisé

le même questionnaire (le *Parenting Practices Questionnaire*) que Russel et al. (1998) en l'adaptant de façon à ce que les sujets rapportent les styles utilisés par leurs parents. L'échantillon, comparable à celui de l'étude de Klein et al. (1996), était composé de 617 étudiants universitaires australiens (242 garçons et 375 filles) âgés entre 21 et 30 ans. Contrairement à l'étude de Russel et al. (1998) où les parents ont été évalués globalement, Conrade et Ho (2001) ont établi une distinction entre les pères et les mères. D'après les résultats de ces derniers, les pères sont perçus comme étant plus autoritaires face à leur fils alors que les mères utilisent davantage le style permissif avec leur fils et le style structurant avec leur fille.

Malgré l'abondance de la littérature et les efforts des chercheurs pour tenter de clarifier les questionnements concernant l'influence du sexe des enfants sur les pratiques éducatives de leurs parents, les opinions et résultats restent encore diversifiés. D'après certains auteurs, le sexe de l'enfant n'influence que légèrement certains aspects de l'éducation parentale, notamment la punition corporelle ou l'apprentissage de l'indépendance (Huston, 1983; Lytton & Romney, 1991; Maccoby & Jacklin, 1974). D'autres auteurs démontrent que les parents agissent systématiquement de façon différente selon le sexe de leur enfant (Conrade & Ho, 2001; Russel et al., 1998; Simons et al. 1991). Par ailleurs, au niveau des aspects spécifiques où les parents font la distinction entre leurs filles et leurs fils, le sens des conclusions varie également d'une recherche à une autre. Ainsi, de nombreux auteurs s'entendent pour dire que les garçons sont plus souvent sujets à la punition corporelle, ce qui constitue une pratique éducative très utilisée par les parents autoritaires (Conrade & Ho, 2001; Lytton & Romney, 1991;

Russell et al., 1998; Simons et al., 1991), mais d'autres résultats laissent croire que les parents sont davantage permissifs avec leurs fils qu'avec leurs filles (Klein et al., 1996; Maccoby & Jacklin, 1974; Newson & Newson, 1976). Il faut cependant rappeler que ces résultats divergents proviennent d'études ayant utilisé des méthodologies différentes; Conrade et Ho (2001) ainsi que Russell et al. (1998), par exemple, se sont intéressés à la population australienne, alors que Newson et Newson (1976) ont interviewé des mères anglaises et que l'échantillon de Klein et al. (1996) était constitué d'étudiants nord-américains. Les groupes d'âges des personnes constituant les échantillons sont également diversifiés. La majorité des recherches réalisées entre 1952 et 1973 ont tenu compte d'enfants en âge préscolaire, alors que Klein et al. ainsi que Conrade et Ho ont questionné des étudiants universitaires âgés entre 17 et 30 ans. D'autre part, certaines recherches interrogeaient directement les parents sur leurs propres pratiques éducatives (Newson & Newson, 1976; Russell et al., 1998; Woods, 1972), alors que dans d'autres études, les enfants évaluaient leurs parents, dans le présent ou de façon rétrospective (Conrade et Ho, 2001; Klein et al. 1996). Il faut remarquer que Simons et al. (1991) ont recueilli leurs données à partir des trois méthodes sus-mentionnées (auto évaluation des parents, évaluation des enfants des pratiques de leurs parents dans le présent et évaluation rétrospective). D'autres études sur le sujet pourront donc permettre de comparer les résultats obtenus avec d'autres populations, d'autres groupes d'âge ou d'autres instruments.

Influence de l'âge de l'enfant

L'âge de l'enfant représente une autre caractéristique qu'il est important de considérer dans le contexte de la relation parent-enfant. Pourtant, dans une revue de littérature portant sur le développement des enfants et leur socialisation, Maccoby (1984) constate que l'impact que peut avoir l'âge de l'enfant sur les pratiques éducatives a été un sujet très peu exploré par les chercheurs. Dans cet article, Maccoby considère que d'une part, la famille a tendance à employer des patterns habituels permettant de conserver une certaine stabilité à travers le temps. Mais, d'autre part, les changements qui caractérisent le développement des enfants influencent les parents et les portent à adopter certaines pratiques spécifiques à chacun des stades de développement de leur enfant. Avec la croissance physique de l'enfant, par exemple, l'utilisation de la punition corporelle diminue et les démonstrations physiques d'affection ont tendance à être remplacées par des formes d'affection moins physiques. De façon générale, avec les enfants en âge préscolaire, les parents orientent et surveillent de près les activités quotidiennes des jeunes de façon directe, alors qu'en âge scolaire les contacts entre les parents et les enfants diminuent et la surveillance devient moins directe. À l'adolescence, puisque les jeunes sont de plus en plus impliqués dans des relations sociales extérieures à la famille, les parents fournissent principalement du support et des conseils.

Dans cet ordre d'idées, une recherche longitudinale réalisée en Californie (Roberts, Block & Block, 1984) auprès de 45 mères et 42 pères a permis d'évaluer les pratiques parentales à partir d'un questionnaire auto-évaluatif complété par les parents lorsque leur enfant avait 3 ans puis quand il avait 12 ans. Les auteurs ont observé

beaucoup de continuité, mais notent aussi certains changements, dont une diminution de l'expression physique de l'affection. Les corrélations établies entre les deux questionnaires indiquent, de plus, qu'avec les adolescents, les parents accordent moins d'importance à la punition corporelle ou à la punition par isolement et utilisent davantage la punition par retrait de privilèges. D'autre part, Gareau et Bouchard (1990) ont réalisé une étude auprès de 108 mères de familles nucléaires recrutées au CLSC Ste Rose de Laval (Québec) et dont les enfants étaient âgés entre 0 et 5 ans. L'objectif de la recherche était de faire les liens entre certaines variables sociodémographiques et les conduites prodéveloppementales rapportées par les mères. Les données recueillies à partir de cinq entrevues réalisées au domicile des enfants suggèrent que plus l'enfant est jeune, plus les mères adoptent des conduites faisant partie des catégories « parler à l'enfant ou écouter l'enfant » et « démontrer de l'affection à l'enfant ».

Les auteurs cités précédemment sont d'accord sur le fait que certaines pratiques éducatives changent avec le développement des enfants, cependant ils se sont centrés principalement sur les comportements parentaux reliés à la punition et à l'expression de l'affection. Dans une autre étude, réalisée en 1981, Hock et Lindamood ont, par contre, considéré les attitudes parentales plutôt que les comportements. Dans cette étude effectuée sur une période de 41 mois, les chercheurs ont administré un test à des mères à deux moments différents, soit quand leurs enfants étaient âgés de 8 mois puis quand ils avaient 3 ans et 5 mois. D'après les résultats, les attitudes concernant l'éducation parentale semblent assez stables même après plusieurs années.

Contrairement au domaine des différences reliées au sexe de l'enfant où les recherches sont très nombreuses, le lien entre les pratiques ou les attitudes parentales et l'âge de l'enfant reste encore un sujet où il existe de nombreuses interrogations. Jusqu'à maintenant, aucune étude n'a vérifié de façon spécifique comment les styles parentaux s'adaptent au développement de l'enfant.

Influence de l'éducation reçue par les parents

La littérature relative à la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales a été particulièrement abondante dans le domaine des mauvais traitements envers les enfants (Burgess & Youngblade, 1988; Egeland, Jacobvitz & Papatola, 1987; Kaufman & Zigler, 1987; Straus, Gelles & Steinbmetz, 1980). Bien que le public général et certains professionnels assument que les enfants maltraités deviennent des parents abusifs ou négligents, cette opinion ne fait pas l'unanimité des chercheurs et le sujet reste encore controversé. Dans le cadre des pratiques parentales en général, les conclusions relatives à la transmission intergénérationnelle sont peu comparables étant donné que les pratiques éducatives considérées diffèrent d'une recherche à l'autre.

Ainsi, Simons et al. (1991) se sont intéressés à la transmission des pratiques parentales de discipline sévère d'un échantillon de 451 familles de l'état d'Iowa aux États-Unis. Les parents ont d'abord rempli un questionnaire sur les pratiques qu'ils adoptent avec leurs enfants et ensuite sur celles de leurs parents; ils ont d'autre part été évalués par un de leurs enfants se trouvant alors en période d'adolescence. D'après les analyses de cette étude, les grands-parents qui utilisaient des pratiques sévères et

agressives ont des enfants qui adoptent des comportements similaires envers leurs propres enfants.

D'un autre côté, Martin, Halverson, Wampler et Holett-Wright (1991) démontrent qu'il existe plutôt des différences entre les attitudes et pratiques des mères et celles des grands-mères. Les données, recueillies à l'aide de questionnaires remplis par 32 mères d'enfants en âge préscolaire et 28 grands-mères de ces mêmes enfants, suggèrent que les grands-mères mettent moins d'accent sur l'autonomie, pensent que les enfants sont moins matures et leur dictent des règles plus spécifiques. Pour les grands-mères, l'éducation parentale est très valorisée mais elles expriment moins de chaleur et plus de contrôle que leurs filles devenues mères.

D'autres résultats plus récents viennent à nouveau supporter l'hypothèse de l'existence d'une certaine continuité dans les pratiques parentales. Dans une étude réalisée en Suède (Lundberg et al., 2000), des sujets ont été regroupés en 448 paires parents et enfants adultes. Les résultats, obtenus à partir d'un questionnaire auto-évaluatif, ont révélé des corrélations significatives entre les pratiques éducatives des parents et celles de leurs enfants, particulièrement les pratiques associées à la chaleur émotionnelle, au rejet parental et à la surprotection.

Chen et Kaplan (2001) ont abordé l'hypothèse de la transmission en utilisant une méthodologie différente des recherches antérieures. Ils ont réalisé une étude longitudinale étalée sur 20 années pour questionner la transmission intergénérationnelle

de pratiques éducatives « constructives », soit les pratiques reliées à la chaleur et à la discipline. Dans cette étude, les participants ont été évalués à trois moments différents, d'abord lorsqu'ils étaient en septième année de scolarité, puis lorsqu'ils étaient dans la vingtaine d'âge et finalement lorsqu'ils étaient dans la trentaine. L'échantillon final (n=2,338) n'incluait que les parents ayant au moins un enfant âgé entre 6 et 18 ans. Les données ont été recueillies à partir de questionnaires auto-évaluatifs et d'entrevues. Les résultats supportent l'existence d'une continuité dans les pratiques parentales « constructives ».

Comme dans le cas des mauvais traitements envers les enfants, il est possible de remarquer qu'il n'existe pas de consensus sur la transmission intergénérationnelle des pratiques parentales. Cependant, les recherches mentionnées diffèrent considérablement non seulement dans leur méthodologie mais aussi dans les pratiques éducatives spécifiques qu'elles ont étudiées. Outre l'étude de Chen et Kaplan (2001) qui a évalué les mêmes participants à différents âges, dans les autres recherches les participants de la deuxième génération étaient à un niveau de développement différent: dans l'étude de Simons et al. (1991), ils étaient des adolescents alors que dans celle de Martin et al. (1991) les participantes de la deuxième génération étaient des parents d'enfants en âge préscolaire et pour Lundberg et al. (2002) il s'agissait d'enfants-adultes. D'autre part, même si l'utilisation de questionnaires est commune à toutes ces études, les résultats peuvent varier en fonction du rôle des sujets répondants; Simons et al. (1991) ainsi que Chen et Kaplan (2001) ont inclus dans leur recherche un questionnaire où les enfants rapportaient les pratiques de leurs parents, alors que Martin et al. (1991) ainsi que

Lundberg et al. (2000) ont interrogé directement les grands-parents sur leurs pratiques éducatives. Finalement, il est important de souligner la diversité des aspects étudiés: les pratiques de discipline (Simons et al., 1991), la chaleur, le rejet, le contrôle (Lundberg et al., 2000; Martin et al., 1991), l'implication dans l'éducation, l'orientation des enfants (Chen & Kaplan, 2001).

Immigration et pratiques parentales

Le milieu socioculturel dans lequel vit la famille constitue sans aucun doute un facteur qui influence les comportements et attitudes des parents envers leurs enfants. Parmi les différences interculturelles mentionnées antérieurement, par exemple, Newson & Newson (1976) ont montré que les filles anglaises sont soumises à des règles plus strictes que les garçons, alors que Woods (1972) relatait que dans les ghettos noirs des États-Unis, les filles sont moins supervisées que les garçons. Toutefois, avec l'augmentation du phénomène d'immigration tant aux États-Unis qu'au Canada, les chercheurs s'intéressent non plus seulement aux variations qui se manifestent d'un pays à l'autre mais aussi à l'impact qu'un changement de pays peut avoir sur les relations parents-enfants. Ainsi, Bornstein (1990) soutient que quand des personnes s'établissent dans un nouveau pays, elles sont confrontées à la tâche d'adapter leurs habitudes à de nouveaux codes de conduite sociale; leurs comportements de parents doivent changer afin d'intégrer leurs nouvelles conditions de vie.

Dans ce contexte, Strom, Daniels et Park (1986) ont étudié une population de parents coréens immigrants aux États-Unis. Cent dix-huit mères et pères d'enfants âgés

entre 3 et 5 ans ont répondu à un questionnaire sur les attitudes éducatives des parents. Les analyses corrélationnelles ont montré que les mères qui avaient une plus longue durée d'immigration appréciaient davantage les bénéfices du jeu pour l'enfant que les mères arrivées plus récemment en Amérique. De plus, avec le temps, les parents devenaient moins stricts envers leurs enfants, et les encourageaient par exemple à « prendre certaines décisions ou à choisir le contenu des conversations ». Une autre étude (Chiu, Feldman, & Rosenthal, 1992) confirme les influences que l'immigration peut avoir sur les comportements des parents. Ces chercheurs ont comparé les perceptions des pratiques parentales qu'avaient des Chinois (321 sujets répartis en trois groupes selon qu'ils vivaient en Chine, en Australie ou aux États-Unis), des Américains (n=91) et des Australiens (n=82) âgés entre 15 et 18 ans. Les résultats ont démontré que l'immigration a un impact sur les perceptions des adolescents par rapport aux pratiques de leurs parents, mais que cet impact ne suit pas un pattern uniforme. Certains domaines, notamment la chaleur parentale, n'ont pas changé avec la durée d'immigration, alors que d'autres domaines, comme fixer les règles, s'impliquer dans les activités scolaires des enfants et laisser ces derniers prendre des décisions, semblent être plus influencés par l'acculturation.

En accord avec les conclusions précédentes, les données d'une recherche effectuée auprès de 76 mères chinoises résidant aux États-Unis (Kelley & Tseng, 1992), montrent que les parents n'adoptent pas nécessairement des pratiques différentes lorsqu'ils émigrent et s'adaptent à un nouveau milieu socioculturel. Les mères faisant partie de cette étude avaient une durée d'immigration allant d'une année à quinze années;

elles ont répondu à deux questionnaires se rapportant aux objectifs de l'éducation parentale et aux pratiques parentales. Tout en ayant des objectifs similaires à ceux des mères américaines, les mères immigrantes avaient gardé des méthodes traditionnelles chinoises dans la socialisation des enfants. Elles montraient moins de chaleur, de sensibilité et de constance, et elles étaient plus strictes avec leurs enfants que les mères américaines. Toutefois, l'utilisation du raisonnement comme méthode de discipline était un aspect où les résultats ont signalé une modification avec la durée d'immigration.

Dans le cas plus particulier du Québec, le recensement réalisé en 1996 révèle une augmentation de la population immigrante: « Québec dénombrait, en 1996, 665 000 immigrants, une hausse de 12 % par rapport au recensement précédent. À l'opposé, la population du Québec née au Canada a crû à un rythme beaucoup plus lent (3 %) » (Statistique Canada, 1997). De toutes les régions métropolitaines du Québec, la plupart des immigrants ont élu domicile dans la région de Montréal: une proportion de 88 % des immigrants du Québec vivait à Montréal en 1996, soit plus du double de la part de la population née au Québec. De la même façon, environ 90 % des 151 000 nouveaux immigrants au Québec ont choisi de s'établir à Montréal. Ainsi, la population immigrante de Montréal a augmenté de 13 % depuis 1991, plus du double du taux (5 %) de sa population née au Canada. Les immigrants de Montréal proviennent en grande majorité de pays francophones, notamment d'Haïti. Près de 10 000 nouveaux immigrants haïtiens se sont établis à Montréal entre 1991 et les quatre premiers mois de 1996, le plus haut niveau de tous les pays d'origine des immigrants. En 1996, Montréal comptait 43 075 immigrants reçus d'origine haïtienne (Statistique Canada, 1997).

Ces changements démographiques ne sont pas sans conséquences tant pour les familles immigrantes que pour les intervenants du pays d'accueil qui sont confrontés à des valeurs, attitudes et pratiques différentes des leurs. Face à ces changements, la société québécoise s'interroge sur la façon dont elle peut accueillir et intégrer les nouveaux immigrants, et les chercheurs soulignent de plus en plus le besoin de documenter les habitudes de vie des groupes immigrés.

Dans ce contexte, les chercheurs ont commencé à s'interroger sur les pratiques éducatives des parents haïtiens qui résident à Montréal. Ainsi, dans une étude réalisée au Québec en 1990, Sabatier, Pomerleau, et al. ont comparé les conditions de développement des bébés au sein des familles immigrantes haïtiennes et vietnamiennes. Vingt-deux Haïtiennes, 21 Québécoises et 20 Vietnamiennes ayant un premier-né âgé de 9 mois ont participé à la recherche; les mères des groupes immigrants étaient arrivées au Québec depuis 5,6 ans en moyenne (étendue: 1 à 14 ans). L'âge moyen de l'ensemble des participantes était 27,5 ans et leur scolarité de 11,6 ans. Les données ont été recueillies à partir d'entrevues et d'observations conduites au domicile de la mère. Les mesures portaient sur les conceptions maternelles du développement de l'enfant, sur l'organisation de l'environnement matériel et social du bébé, et sur la perception qu'ont les mères du tempérament de leur nourrisson. De façon générale, les résultats indiquent un contraste entre les deux groupes immigrants d'une part, et le groupe québécois d'autre part; mais ils indiquent que les différences entre les Haïtiennes et les Vietnamiennes sont peu marquées malgré des appartenances culturelles fort différentes. Les mères

immigrantes haïtiennes et vietnamiennes, en comparaison aux mères québécoises, pensent par exemple, qu'il est important que l'enfant acquiert des valeurs morales et se conforme socialement (amabilité, politesse, conscience des autres, respect des règles de vie et des parents, partage, conformité sociale, etc.). Par contre, en comparaison aux Vietnamiennes, les mères haïtiennes accordent autant d'importance au développement psychoaffectif de l'enfant que les mères québécoises, et ces deux groupes pensent qu'il est essentiel de passer du temps avec leur enfant. Par ailleurs, il est important de noter que la famille constitue la principale source d'apprentissage des pratiques éducatives pour 59,09% des mères haïtiennes; en effet, un grand nombre de mères (65%) disent imiter leur propre mère pour élever leur enfant.

Toujours dans le but de saisir les modes de fonctionnement, les valeurs et pratiques éducatives des familles haïtiennes vivant à Montréal, Sabatier et Tourigny (1990) ont écrit un article reposant sur une recension de différents écrits abordant entre autres, l'historique de l'immigration des Haïtiens, leurs conditions sociales et économiques à Montréal, ainsi que l'impact de l'immigration sur les structures familiales et les pratiques éducatives. En ce qui a trait au climat familial, on peut noter que les parents haïtiens manifestent beaucoup de chaleur et de sensibilité à l'égard de l'enfant lorsque celui-ci est âgé de moins de deux ans, alors que plus tard, l'éducation devient plus sévère. Le climat familial présente alors des caractéristiques telles que de nombreuses contraintes exercées envers les enfants et la punition corporelle, deux pratiques éducatives associées au style parental autoritaire. Ainsi, pendant la petite enfance, l'enfant n'est jamais laissé seul; la nuit il dort avec ses parents, la réponse aux

pleurs est rapide et il bénéficie de contacts physiques prolongés. Lorsqu'il commence à parler, les attitudes des parents changent et le respect envers l'adulte devient une valeur essentielle. L'enfant doit alors adopter des comportements comme « éviter de soutenir le regard, ne pas protester, s'excuser quand il vient d'être puni ». Les parents s'attendent à ce que les enfants leur obéissent et la propre initiative de la part de ces derniers n'est pas encouragée. Dans l'ensemble, les auteurs de cet article résument en disant que « les interactions parent-enfant peuvent être qualifiées de contrôlantes », étant donné qu'elles sont davantage fondées sur les restrictions, les demandes de soumission, la réprimande et le châtement corporel. Avec l'immigration, cependant, ces valeurs et procédés éducatifs sont remis en question par la société québécoise qui ne les partage pas. Les auteurs mentionnent cette confrontation de valeurs, mais ils n'élaborent pas sur la direction que donnent les parents à cette transition. Il serait donc intéressant de vérifier si les pratiques éducatives autoritaires et strictes, typiques aux familles haïtiennes, sont remplacées par des pratiques plus permissives avec le changement de milieu.

Par ailleurs, une étude comparative des mauvais traitements (Tourigny & Bouchard, 1990) semble confirmer l'usage du châtement corporel dans les familles haïtiennes, même après quelques années d'immigration au Québec. Dans cette recherche, les dossiers de 50 familles haïtiennes ont été sélectionnés du Centre des Services Sociaux du Montréal Métropolitain et comparés aux dossiers de 50 familles francophones de souche québécoise. Ces dossiers représentaient des cas fondés d'enfants en besoin de protection; la période des signalements s'étendait du 1^{er} janvier 1983 au 31 décembre 1986. Les données ont été recueillies dans les dossiers à l'aide d'une grille, puis

analysées par des méthodes qualitatives. Ces analyses démontrent à nouveau que les parents d'origine haïtienne ont des valeurs éducatives clairement définies parmi lesquelles prédominent l'obéissance et la soumission à l'autorité parentale. Il en est également ressorti que l'usage de la punition corporelle est une pratique éducative couramment utilisée par ces parents (45% chez les familles haïtiennes contre 10 % chez les familles québécoises). De leur côté, les familles québécoises se caractérisent par des valeurs éducatives plus floues et plus diversifiées (permissive, autoritaire, démissionnaire); les chercheurs ont constaté dans ces familles québécoises, une certaine incohérence et de l'ambivalence de la part des parents face à l'éducation des enfants. Il est important de noter qu'au niveau des circonstances entourant les abus, les conflits dans les familles haïtiennes sont principalement basés sur un refus de l'autorité parentale de la part de l'enfant en réponse à des pratiques éducatives très strictes et l'utilisation de la punition corporelle de la part des parents. Cette étude a permis par ailleurs d'identifier certaines forces de la famille haïtienne, notamment la cohésion familiale, le fonctionnement cohérent, l'implication parentale, le désir des parents de voir leurs enfants réussir à l'école, l'absence quasi-totale de pratiques immorales à risques élevés.

En rapport avec la cohésion familiale, il importe de souligner que dans la culture haïtienne, la famille est vue dans le sens élargi: la famille inclut la famille nucléaire, la famille élargie et même les amis proches. Ce système de famille élargie sert souvent de support pour les membres de la famille qui émigrent d'Haïti vers le Canada. Les nouveaux immigrants trouvent généralement une maison parmi les Haïtiens déjà établis

et un système de support, le temps qu'ils s'ajustent au nouvel environnement (Gaupol-Mcnicol, Benjamin-Dartigue & François, 1998).

Ces données mettent beaucoup d'accent sur les pratiques autoritaires utilisées par les parents haïtiens, mais elles mentionnent également des pratiques comme l'implication parentale et le fonctionnement cohérent qui sont davantage associées à la sensibilité parentale, une caractéristique associée aux styles permissif-indulgent et structurant. Ces conclusions sont toutefois discutables étant donné que les recherches citées sont peu nombreuses et que les méthodologies sont à nouveau très différentes. Entre autres, les échantillons de ces études sont assez limités: Sabatier, Pomerleau, et al. (1990) se sont référés à un groupe d'âge particulier (mères d'enfants âgés de 9 mois) alors que l'étude de Tourigny et Bouchard (1990) a considéré une population de jeunes non représentative de la population générale, puisqu'il s'agissait d'enfants victimes de mauvais traitements.

Hypothèses

Ce chapitre a permis de montrer que les styles parentaux peuvent être influencés par différentes variables, notamment, le milieu socioculturel, l'éducation reçue par les parents, le sexe et l'âge de l'enfant. Il en est également ressorti que les différentes études réalisées dans le domaine présentent certaines limites méthodologiques et arrivent à des conclusions souvent divergentes ou peu généralisables à d'autres échantillons. Finalement, l'augmentation marquée d'une population immigrante d'origine haïtienne à Montréal a été abordée tout en soulignant le fait que peu d'études se sont jusqu'à présent

intéressées aux familles de cette population et qu'aucune recherche n'a encore évalué de façon spécifique les styles parentaux qu'utilisent les parents de ces familles.

En se référant aux données exposées antérieurement, tout en tenant compte des données relatives à la population haïtienne, on peut s'attendre à ce que:

Hypothèse 1: Le style parental des mères haïtiennes varie suivant la durée d'immigration.

Hypothèse 2: Le style parental utilisé par les mères haïtiennes avec leurs fils est différent de celui qu'elles utilisent avec leurs filles.

Hypothèse 3: Le style parental des mères haïtiennes change avec l'âge de l'enfant.

Hypothèse 4: Les mères haïtiennes utilisent avec leurs enfants un style parental similaire à celui qu'employaient avec elles leurs parents.

Chapitre II

Méthodologie

Ce chapitre porte sur l'aspect méthodologique de la recherche. Il présentera d'abord le processus de recrutement des participantes, puis une description des caractéristiques démographiques de celles-ci; suivront des informations relatives aux instruments utilisés pour effectuer la collecte des données, et finalement les principales étapes constituant le déroulement de l'étude.

Participantes

Recrutement

L'échantillon a été sélectionné parmi la population de mères d'origine haïtienne résidant à Montréal. Il a été fait choix des mères plutôt que des pères pour deux raisons principales: d'une part, les mères ont démontré, dans des études précédentes, avoir une plus grande disponibilité à participer aux recherches; d'autre part, la structure de la famille haïtienne est matrifocale (Durand, 1980), ce qui réfère au fait que les mères sont plus impliquées dans l'éducation des enfants et peuvent donc fournir davantage d'informations que les pères.

La première étape du recrutement a consisté à établir une liste des différents organismes de la région de Montréal offrant des services aux immigrants et immigrantes d'origine haïtienne. Par la suite, la chercheuse est entrée en contact avec les responsables

de ces établissements afin de leur expliquer le but de la recherche et de leur demander s'ils acceptaient de collaborer. Cette collaboration consistait à accorder l'autorisation de faire passer les questionnaires aux mères qui fréquentent leur établissement. La prise de contact avec les responsables des établissements s'est faite par téléphone ou sur place; les responsables recevaient aussi une lettre résumant les principaux points relatifs à la recherche et à la collecte de données (voir appendice A: page 77).

Seulement six des organismes contactés ont répondu positivement à la requête, soit deux organismes communautaires et quatre églises regroupant principalement des personnes d'origine haïtienne. Certains centres ont été éliminés parce qu'ils donnaient des services individuels uniquement aux immigrants et immigrantes qui les sollicitaient en cas de besoin, ce qui ne permettait pas de rencontrer ces personnes sur place à des moments précis; d'autres centres orientaient principalement leurs services à des personnes analphabètes ou de niveau scolaire peu élevé qui ne pourraient pas lire et remplir les questionnaires. Il faut souligner également que la collecte de données a eu lieu à la période estivale durant laquelle certains centres ne dispensent pas de services à la communauté. Dans les cas où l'autorisation avait été accordée, il était convenu du jour où la chercheuse pourrait rencontrer les mères dans le cadre des activités organisées par l'établissement et faire passer les questionnaires à celles qui acceptaient de participer à la recherche.

L'échantillon définitif comprend 64 sujets. Au cours des étapes préalables à l'expérimentation, un échantillon de 180 personnes était visé; cependant, cet objectif n'a

pu être atteint à cause des obstacles qui se sont présentés lors du recrutement. Outre le fait que seulement un nombre limité d'organismes a pu collaborer, un pourcentage assez important de mères ont refusé de compléter les questionnaires. En effet, des 116 personnes qui ont été sollicitées, 45 n'ont pas accepté de faire partie de la recherche et 7 questionnaires ont été annulés à cause du nombre élevé de données manquantes.

Caractéristiques sociodémographiques

Comme il a été mentionné antérieurement, l'échantillon est constitué de 64 mères d'origine haïtienne vivant dans la région de Montréal. Tel que le présente le tableau 1 (page 34), un peu plus de la moitié de ces mères parle le plus souvent le français (56,3%) alors que 23,4% parlent davantage le créole, 15,6% utilisent indifféremment le créole ou le français et 4,7% parlent le plus souvent l'anglais; mais dans un cas comme dans l'autre, les participantes maîtrisaient suffisamment le français pour être capables de comprendre et remplir les questionnaires. Ces mères résident au Canada depuis une période qui varie entre 6 mois et 34 ans, la majorité des participantes (67,2%) vivant au Canada depuis plus de 10 ans. Concernant le statut civil, 48,4% des mères sont mariées ou vivent avec un conjoint, 35,9% sont séparées ou divorcées et 10,9% sont célibataires. En relation avec le niveau de scolarité, presque la moitié des sujets a poursuivi des études universitaires (45,3%), tandis qu'un quart a atteint un niveau collégial et qu'un autre quart a suivi des études au secondaire. Il faut cependant préciser que les participantes n'ont pas toutes achevé ces cycles d'études. Une proportion de 11 participantes sur 16 a terminé les études collégiales et seulement 5 participantes sur 15 ont obtenu leur diplôme d'études secondaires. En ce qui concerne la situation professionnelle, 81,3 % des

participantes occupent un emploi rémunéré, 9,4% sont étudiantes et 4,7% n'ont pas de travail rémunéré.

Tableau 1
Caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon
(N=64)

Variable	%	N
Langue parlée		
Français	56,3	36
Créole	23,4	15
Français et Créole	15,6	10
Anglais	4,7	3
Durée d'immigration ^a		
De 0 à 6 ans	9,4	6
De 6 à 10 ans	9,4	6
10 ans et plus	67,2	43
Statut civil ^b		
Vit avec un conjoint	48,4	31
Séparée ou divorcée	35,9	23
Célibataire	10,9	7
Scolarité		
Université	45,3	29
Cégep	25,0	16
Secondaire	23,4	15
Formation professionnelle	4,7	3
Primaire	1,6	1
Occupation ^c		
Emploi rémunéré	81,3	52
Aux études	9,4	6
Sans emploi et non aux études	4,7	3

^a 9 valeurs manquantes. ^b 3 valeurs manquantes. ^c 3 valeurs manquantes

Par ailleurs, étant donné que la présente recherche porte, en partie, sur les styles parentaux vécus au cours de l'enfance, il était nécessaire d'avoir quelques informations sur les personnes avec qui les participantes avaient vécu durant leur jeune âge. Ainsi, 60,9% (n=39) des mères ont été éduquées par leurs deux parents alors que 17,2% (n=11) ont vécu avec leur mère seulement; 22,0% (n=14) des participantes ont été éduquées par leur père seulement ou par une sœur, un oncle, une tante ou par leurs grands-parents.

Instruments

Dans leurs études sur les pratiques parentales, les chercheurs ont opté pour différents types d'instruments d'investigation: observations en laboratoire ou en milieu naturel, entrevues et questionnaires adressés aux parents ou aux enfants, réactions des sujets lorsqu'ils sont exposés à des vignettes, à des vidéos ou à des histoires (Lytton & Romney, 1991; Maccoby & Martin, 1983). Dans le cadre de la présente recherche, deux questionnaires (voir Appendice C, page 84 à 90) destinés aux mères ont été utilisés: le *Parental Authority Questionnaire* (Buri, 1991) et le *Parenting Practices Questionnaire* (Robinson, Mandleco, Olsen & Hart, 1995). Le premier constitue un rapport rétrospectif des styles parentaux vécus au cours de l'enfance et le second une auto-évaluation des styles utilisés actuellement par les mères envers leurs enfants. Ces questionnaires ont été choisis d'abord parce qu'ils ont été construits à partir de la taxonomie des styles parentaux définie par Baumrind; de plus, ils figurent parmi les instruments les plus utilisés dans les recherches portant sur les styles parentaux et leurs qualités métrologiques ont été de nombreuses fois vérifiées.

Parental Authority Questionnaire

Le *Parental Authority Questionnaire* (Buri, 1991) permet d'évaluer les styles parentaux qu'utilisaient les parents des participantes. Il a été élaboré selon le modèle de Baumrind (1967, 1971) qui a proposé une typologie pour catégoriser les styles d'éducation parentale. En se basant sur des études qui mettaient en lien les comportements des parents envers leurs jeunes enfants et les différentes réactions de ces derniers, Baumrind a distingué principalement trois styles parentaux : les styles autoritaire, permissif et structurant.

Le *Parental Authority Questionnaire* a été choisi comme instrument pour la réalisation de nombreuses études sur le style parental en association avec différentes variables telles que l'estime de soi, la personnalité, la réussite universitaire, l'actualisation de soi (Dominguez, & Carton, 1997; Furnham & Cheng, 2000; Hickman, Bartholomae & McKenry, 2000; Klein, O'Bryant & Hopkins, 1996; Wintre & Sugar, 2000). Le questionnaire comprend 30 items répartis comme suit: 10 items reliés au style permissif, 10 au style autoritaire, 10 au style structurant. Les réponses sont cotées à partir d'une échelle de Lickert allant de 1 = jamais à 5 = toujours. Les coefficients de consistance interne de Cronbach obtenus par Buri (1991) sont $\alpha = .75$ pour le style permissif, $\alpha = .85$ pour le style autoritaire et $\alpha = .82$ pour le style structurant.

Dans sa forme originale, le *Parental Authority Questionnaire* permet d'évaluer séparément les pratiques de la mère et celles du père; cependant, étant donné que dans la communauté haïtienne il est assez fréquent que les enfants soient élevés par des

communauté haïtienne il est assez fréquent que les enfants soient élevés par des personnes autres que leurs parents (père ou mère), une seule forme du questionnaire a été utilisée et le mot "parent" fait référence à la personne qui prenait soin de la participante durant son enfance. Tel qu'il a été mentionné antérieurement dans la description des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon, il était demandé à chaque participante d'indiquer la personne qui avait pris soin d'elle durant son enfance.

Le *Parental Authority Questionnaire* a été traduit en français par une équipe de recherche de l'Université de Sherbrooke dirigée par Madame Pierrette Verlaan. Il y a eu une traduction du français à l'anglais et une retraduction de l'anglais au français; les versions ont été comparées et la version finale en a découlé. Dans le but de mieux convenir à l'échantillon haïtien, certains changements ont été apportés à la version française: des mots et expressions utilisés dans le langage québécois ont été remplacés par d'autres plus couramment usités dans le vocabulaire haïtien. Afin d'adopter la formulation finale, cinq personnes ont lu le questionnaire de façon indépendante et ont choisi les formulations qu'elles comprenaient le mieux. L'accord de 3 personnes ou plus était nécessaire pour qu'une formulation soit retenue. Par exemple, à l'item 4, l'expression « *politique familiale* » a été remplacée par l'expression « *règle dans la famille* », et l'expression « *le raisonnement lié à cette règle* » a été remplacée par « *le pourquoi de cette règle* ». À l'item 5, le mot « *concessions* » a substitué le mot « *compromis* »; à l'item 12, les mots « *futés* » et « *boss* » ont été remplacés respectivement par les mots « *raisonnables* » et « *chef* ». Le verbe « *restreindre* » de l'item 17 a été remplacé par le verbe « *limiter* ». À l'item 22, « *standards* » a été

verbe « *faire* » a été utilisé à la place du verbe « *commettre* » (voir appendice C, pages 84 à 86).

Les coefficients de consistance interne de Cronbach obtenus avec l'échantillon de mères haïtiennes sont $\alpha = .69$ pour le style permissif, $\alpha = .84$ pour le style autoritaire et $\alpha = .79$ pour le style structurant. Ces coefficients correspondent donc approximativement à l'ordre de grandeur des coefficients de Cronbach obtenus pour la version américaine (respectivement, $\alpha = .75$, $\alpha = .85$ et $\alpha = .82$).

Parenting Practices Questionnaire

Le *Parenting Practices Questionnaire* a été élaboré par Robinson, Mandleco, Olsen et Hart (1995) à partir de la typologie des styles parentaux de Baumrind (1971). Il permet d'évaluer quels styles parentaux utilise actuellement la population étudiée. Il comprend 62 items dont 27 correspondent au style structurant, 20 au style autoritaire et 15 au style permissif. Les réponses sont notées sur une échelle de Lickert allant de 1=Jamais à 5=toujours. Les coefficients de consistance interne de Cronbach obtenus par les auteurs (Robinson et al., 1995) de ce questionnaire sont $\alpha = .75$ pour le style permissif, $\alpha = .86$ pour le style autoritaire et $\alpha = .91$ pour le style structurant.

D'autres chercheurs ont utilisé ce questionnaire afin d'étudier le lien existant entre les styles parentaux et différentes variables : Grant et al. (2000), par exemple, ont estimé l'influence des styles parentaux sur les symptômes de stress et de dépression des enfants devenus adolescents, alors que Mensalvas (1998) a abordé l'évaluation des styles

parentaux qu'utilisent les grands-parents qui prennent leurs petits-enfants en charge lorsque les parents font face à des difficultés sociales ou économiques. Russell et al. (1998) ainsi que Conrade et Ho (2001) ont étudié les différences de styles parentaux par rapport au sexe de l'enfant.

Dans sa version originale, à chaque question correspondent deux réponses, celle du sujet répondant et celle de son/sa conjoint/e. Compte tenu de l'échantillon haïtien, le questionnaire a été présenté de façon à mesurer uniquement le style utilisé par la mère. Le test a fait l'objet de quatre doubles traductions: il a d'abord été traduit de l'anglais au français par deux traductrices indépendantes, puis chacune des versions traduites a été retraduite en anglais par deux autres traductrices qui n'avaient pas lu la version originale. Les deux versions retraduites ont ensuite été comparées au questionnaire original; la version française retenue a été celle dont la retraduction était identique à l'original. Lorsqu'elles différaient, les deux versions françaises étaient comparées et un sondage auprès de cinq personnes permettait d'opter pour la traduction qui était la mieux comprise et qui correspondait le mieux à la version première (voir Appendice C, pages 87 à 90).

Les coefficients de consistance interne de Cronbach tels que calculés présentement sont $\alpha = .47$ pour le style permissif, $\alpha = .81$ pour le style autoritaire et $\alpha = .87$ pour le style structurant. L'alpha de Cronbach pour l'échelle permissive est donc nettement plus faible que pour l'échantillon américain ($\alpha = .75$), alors que les deux autres coefficients sont semblables au dit échantillon ($\alpha = .86$ et $\alpha = .91$ respectivement).

Déroulement

Tel qu'il a été décrit précédemment, le recrutement des participantes s'est effectué au sein des organismes qui avaient accepté de faire partie de l'étude. La chercheuse ou une personne autorisée qui avait reçu les indications appropriées rencontrait les personnes fréquentant l'établissement et leur expliquait brièvement le but de la recherche ainsi que les critères requis pour y participer. Ces critères consistaient à être une femme d'origine haïtienne résidant dans la région de Montréal et ayant des enfants âgés entre 2 ans et 18 ans 11 mois. Les personnes qui répondaient à ces conditions et qui étaient intéressées à la recherche recevaient alors un matériel comprenant: d'abord, une lettre d'introduction qui invitait à participer à la recherche tout en soulignant que les données seraient traitées de façon anonyme et confidentielle et que les participantes pourraient se retirer de la recherche à tout moment; en second lieu, un formulaire de consentement que les sujets pouvaient signer si elles le voulaient pour garantir leur protection; troisièmement, un questionnaire sur les données démographiques des participantes et les deux questionnaires sur les styles parentaux (voir Appendices, pages 77 à 90). Il était demandé aux mères de remplir les deux instruments dans le même ordre: d'abord le *Parental Authority Questionnaire* qui évalue les styles parentaux qu'utilisaient les parents des participantes lorsque celles-ci étaient enfants, suivi du *Parenting Practices Questionnaire* qui mesure les styles employés présentement par les mères avec leurs enfants.

Par ailleurs, il était demandé à chaque participante de choisir un de leurs enfants et de répondre au *Parenting Practices Questionnaire* en pensant aux comportements qu'elle a envers cet enfant en particulier. La moitié de l'échantillon (n=32) a rempli le

Questionnaire sur les Pratiques Parentales (*Parenting Practices Questionnaire*) par rapport à un enfant du sexe féminin et 45,3% (n=29) par rapport à un garçon. En relation avec l'âge, 42,2% (n=27) ont choisi de répondre en fonction d'un enfant âgé entre 12 et 18 ans 11 mois, 34,4% (n=22) en fonction d'un enfant âgé entre 6 et 11 ans 11 mois, alors que 18,8% (n=12) ont répondu par rapport à un enfant du groupe 2 à 5 ans 11 mois. Il est à noter que 3 participantes (4,7%) ont omis de spécifier le sexe et l'âge de l'enfant par rapport auquel elles répondaient.

Chapitre III

Analyse des résultats

Le présent chapitre porte sur la présentation des résultats de l'étude; il est divisé en deux parties. Dans un premier temps, un bref exposé présente les méthodes d'analyse utilisées pour le traitement des données. Dans un deuxième temps, les résultats sont décrits en faisant référence à des tableaux destinés à faciliter la compréhension de la description des résultats.

Méthodes d'analyse

Les données recueillies dans la présente recherche ont fait l'objet d'analyses statistiques de type quantitatif effectuées à l'aide du logiciel SPSS10.0. La première étape a consisté à calculer les moyennes des scores de tous les items pour chacun des styles parentaux (autoritaire, permissif, structurant). Tous les calculs subséquents ont été faits à partir de ces moyennes. Dans les cas où les participantes avaient omis de répondre à une question, la valeur manquante était remplacée par la moyenne des scores obtenus par l'ensemble de l'échantillon pour la question correspondante.

Afin de vérifier la première hypothèse, des corrélations de Pearson ont mis en lien la durée d'immigration et les styles parentaux utilisés par les participantes. Des analyses de corrélations ont également été effectuées pour vérifier l'influence de l'âge de l'enfant sur les styles parentaux. En ce qui a trait à la deuxième hypothèse, des analyses de

variance 2X3 ont été effectuées afin de déterminer si le style parental le plus utilisé par les mères différerait selon qu'elles étaient en interaction avec un garçon ou avec une fille. Finalement, la quatrième hypothèse renvoyait à la transmission intergénérationnelle des styles parentaux. Le lien entre l'éducation reçue par les mères et les styles parentaux qu'elles emploient actuellement avec leurs enfants a été vérifié à l'aide de corrélations simples et d'une analyse de régression multiple.

Par ailleurs, d'autres calculs, non reliés aux hypothèses de recherche, ont été réalisés pour évaluer comment certaines caractéristiques sociodémographiques peuvent avoir un impact sur les styles éducatifs qu'elles utilisent avec leurs enfants. Des analyses de variance ont estimé à quel point les styles parentaux des mères sont influencés par leur niveau de scolarité d'une part et par leur statut civil, d'autre part. Des analyses de corrélation ont mis en lien le nombre d'enfants par famille et les styles parentaux. Des corrélations ont également été utilisées pour vérifier si les styles parentaux sont affectés par le nombre d'années pendant lesquelles les participantes ont cohabité avec leurs parents.

Analyse des résultats

Influence de la durée d'immigration

La première hypothèse de recherche s'intéresse au lien pouvant exister entre la durée d'immigration des participantes et les styles éducatifs qu'elles utilisent avec leurs enfants. La durée d'immigration qui s'échelonne entre 6 mois et 34 ans pour l'échantillon actuel a été considérée de façon continue. Cette variable a été mise en

corrélation (corrélations de Pearson) avec les moyennes des scores obtenus aux questions du *Parenting Practices Questionnaire* pour chacun des styles considérés dans la présente recherche, soit les styles permissif, autoritaire et structurant. Tel qu'il a été expliqué antérieurement, les parents structurants sont décrits comme étant à la fois exigeants et sensibles envers leurs enfants; les parents autoritaires sont très exigeants mais peu sensibles et les parents permissifs ont tendance à être très peu exigeants. Les résultats des analyses corrélationnelles apparaissent au tableau 2. Les coefficients de corrélation montrent qu'il existe un lien significatif entre la durée d'immigration et les styles autoritaire ($r(55) = -.30, p < .05$) et structurant ($r(55) = -.29, p < .05$). Ces corrélations sont négatives et traduisent qu'avec le temps d'immigration, les mères ont tendance à devenir moins autoritaires et moins structurantes avec leurs enfants. Les moyennes des scores à l'échelle permissive diminuent également avec l'immigration mais cette diminution n'est pas significative.

Tableau 2
Corrélations entre les styles parentaux et la durée d'immigration

Styles parentaux	Permissif	Autoritaire	Structurant
# d'années d'immigration	-.17	-.30*	-.29*

* $p < .05$

Influence du sexe

Les moyennes et écarts types des styles parentaux par rapport au sexe de l'enfant sont fournis au tableau 3 (page 46). Ces moyennes ont été calculées à partir des scores obtenus par les participantes au *Parenting Practices Questionnaire* pour chacun des trois

styles parentaux (permissif, autoritaire, structurant). Comme il a été mentionné dans le chapitre précédent, 29 mères ont rempli le questionnaire par rapport à un enfant de sexe masculin et 32 mères l'ont fait en fonction d'un enfant de sexe féminin. Les résultats montrent que les mères de l'échantillon ont obtenu, de façon globale, les scores les plus élevés pour le style structurant, la moyenne générale étant 4.07. Pour le style autoritaire, la moyenne générale est 2.21 alors que pour le style permissif la moyenne est seulement 2.09.

Tableau 3
Moyennes et écarts types des styles parentaux
par rapport au sexe de l'enfant

Styles parentaux	Garçons n=29		Filles n=32		Total n=61*	
	M	ET	M	ET	M	ET
Permissif	2.10	0.33	2.08	0.36	2.09	0.34
Autoritaire	2.10	0.48	2.31	0.46	2.21	0.48
Structurant	3.94	0.42	4.20	0.47	4.07	0.46

* 3 participantes ont omis de spécifier le sexe de l'enfant

Les résultats de l'analyse de variance 2X3 permettent de comparer les styles par rapport au sexe de l'enfant (voir tableau 4, page 47). La variable indépendante est le sexe de l'enfant et la variable dépendante à trois niveaux est constituée des trois styles parentaux. Ces résultats montrent que la moyenne des scores au style structurant est significativement plus élevée pour les filles que pour les garçons ($F=5.18$; $p<.05$; $df=1$). Les mères haïtiennes utilisent donc davantage de comportements associés au style parental structurant avec leurs filles qu'avec leurs fils. Les comparaisons n'ont démontré aucune différence significative entre les sexes pour les styles autoritaire et permissif. Il

est possible cependant de remarquer que les mères ont tendance à être plus autoritaires avec les filles qu'avec les garçons ($M=2.31$ et $M=2.10$ respectivement). Il faut également noter que les moyennes pour le style permissif ne varient que très légèrement (entre 2.08 et 2.10).

Tableau 4
Analyse de la variance des styles parentaux par rapport au sexe de l'enfant

Source de variations	Somme des carrés	degrés de liberté	Carrés moyens	F
Permissif	4.10^E-03^{**}	1	4.10^E-03^{**}	0.03
Autoritaire	.66	1	.66	3.00
Structurant	1.05	1	1.05	5.18*

* $p < .05$; ** E= erreur-type

Influence de l'âge de l'enfant

Afin de vérifier la troisième hypothèse, des corrélations ont été effectuées entre la variable continue « âge de l'enfant » et les moyennes des scores pour chaque style parental. L'âge de l'enfant varie entre 2 ans et 18 ans 11 mois, et les moyennes sont celles des scores obtenus au *Parenting Practices Questionnaire*. Les analyses de corrélations présentées au tableau 5 (page 48) n'ont pas révélé de lien significatif entre les deux variables. Les coefficients de Pearson sont très faibles et varient entre .00 et .09. Les styles parentaux qu'utilisent les mères de l'échantillon envers leurs enfants semblent, par conséquent, rester stables avec le développement de l'enfant.

Tableau 5
Corrélation entre l'âge de l'enfant et les styles parentaux

Styles parentaux	Permissif	Autoritaire	Structurant
Âge de l'enfant	.08	.09	.00

Influence de l'éducation reçue par les parents

Pour évaluer les liens entre l'éducation qu'ont reçue les participantes lorsqu'elles étaient enfants et leurs propres pratiques parentales actuelles, les analyses ont tenu compte des deux instruments utilisés au cours de la recherche, soit le *Parental Authority Questionnaire* qui évalue de façon rétrospective les styles parentaux vécus dans l'enfance et le *Parenting Practices Questionnaire* où les participantes ont rapporté les styles qu'elles emploient actuellement avec leurs enfants. À partir de la matrice corrélationnelle présentée au tableau 6, il est possible de constater les corrélations existant entre les styles parentaux utilisés dans le passé et dans le présent.

Tableau 6
Intercorrélations entre les styles parentaux vécus dans le passé et les styles utilisés dans le présent

	1	2	3	4	5	6
Passé						
1. Permissif		-.10	.53**	-.06	-.16	.24*
2. Autoritaire			-.20	.05	.43**	.03
3. Structurant				-.03	-.02	.31**
Présent						
4. Permissif					.09	-.09
5. Autoritaire						-.09
6. Structurant						

* $p < .05$; ** $p < .01$

Le style permissif et le style structurant utilisés dans le passé par les parents des participantes sont corrélés de façon significative ($r(64)=.53; p<.01$). Le style structurant utilisé actuellement est corrélé significativement aux style permissif ($r(64)=.24; p<.05$) et structurant ($r(64)=.31; p<.01$) vécus dans le passé. Finalement, un lien de corrélation significatif existe entre le style autoritaire vécu pendant l'enfance et le style autoritaire utilisé par les mères présentement ($r(64)=.43; p<.01$).

Des analyses de régression multiple ont été effectuées par la suite, afin de vérifier les liens de prédiction entre les styles vécus durant l'enfance et les styles parentaux actuels. Pour ces analyses, chacun des styles parentaux (permissif, autoritaire, structurant) utilisés dans le présent a été considéré séparément comme variable dépendante.

Tableau 7
Régression multiple pour la prédiction du style autoritaire utilisé dans le présent*

Variable	B	Bêta standardisé	<i>t</i>	<i>p</i>
Permissif	-.138	-.208	-1.552	.126
Autoritaire	.253	.441	3.798	.000**
Structurant	.101	.168	1.234	.222

* $R=.47; R_=.22$; ** $p<.01$

Les résultats de ces analyses confirment que les mères ayant été éduquées dans un milieu majoritairement autoritaire ont tendance favoriser le style autoritaire, le style autoritaire vécu dans le passé expliquant 22% de la variance. Les résultats ne révèlent pas de lien de détermination significatif pour les styles permissif et structurant.

Tableau 8
Régression multiple pour la prédiction du style permissif utilisé dans le présent*

Variable	B	Bêta standardisé	<i>t</i>	<i>p</i>
Permissif	-3.05 ^E -02**	-.062	-.408	.685
Autoritaire	1.826 ^E -02**	.043	.326	.745
Structurant	3.577 ^E -03**	.069	.052	.959

* $R=.075$; $R_=.006$; ** E= erreur-type de Bêta

Tableau 9
Régression multiple pour la prédiction du style structurant utilisé dans le présent*

Variable	B	Bêta standardisé	<i>t</i>	<i>p</i>
Permissif	7.308 ^E -02**	.106	.742	.461
Autoritaire	5.626 ^E -02**	.094	.762	.449
Structurant	.168	.270	1.857	.068

* $R= .334$; $R_ = .112$; ** E=erreur-type de Bêta

Influence des caractéristiques sociodémographiques

Les caractéristiques sociodémographiques des participantes n'ont pas été considérées dans les hypothèses de recherche. Toutefois, les résultats ont fourni, dans ce contexte, des informations intéressantes qui sont décrites à continuation.

Niveau de scolarité

Les moyennes et écarts types des styles parentaux par rapport au niveau de scolarité des participantes sont fournies au tableau 10 (page 51). Cinq niveaux de scolarité ont été considérés en tenant compte du système éducatif haïtien ainsi que de celui en vigueur au Québec. Tel que l'indique la description de l'échantillon (chapitre II, page 33), 45,3% des mères de l'échantillon ont poursuivi des études universitaires tandis

qu'un quart a atteint un niveau collégial et qu'un autre quart a suivi des études secondaires; 1 participante seulement a arrêté ses études au cycle primaire.

Tableau 10
Moyennes et écarts types des styles parentaux
par rapport au niveau de scolarité

	Styles parentaux					
	permissif		autoritaire		structurant	
	M	ET	M	ET	M	ET
primaire	2.93		2.80		4.84	
secondaire	2.19	.27	2.42	.42	4.13	.53
cégep	2.15	.32	2.07	.64	3.99	.53
universitaire	2.01	.36	2.18	.35	4.03	.45
formation professionnelle	2.07	.40	2.14	.37	4.11	.21

Le tableau 11 présente l'analyse de variance en rapport avec le niveau de scolarité. Les résultats de cette analyse ne révèlent aucune différence significative pour les niveaux de scolarité considérés. Les styles parentaux des mères de l'échantillon haïtien ne sont donc pas influencés par le niveau de scolarité de celles-ci.

Tableau 11
Analyse de la variance des styles parentaux par rapport
au niveau de scolarité des mères

Source de variations	Somme des carrés	degrés de liberté	Carrés moyens	F
Permissif	.60	4	.15	1.39
Autoritaire	1.10	4	.27	1.30
Structurant	.18	4	4.51 ^E -02*	.19

* E=erreur-type

Statut civil

En rapport avec le statut civil, 48,4% (n=31) des mères sont mariées ou vivent avec un conjoint, 35,9% (n=23) sont séparées ou divorcées et 10,9% (n=7) sont célibataires. Les moyennes et écarts-type pour les styles parentaux en relation avec le statut civil sont présentés au tableau 12. Les résultats des analyses de variance (voir tableau 13) révèlent que pour l'échantillon haïtien, le statut civil n'influence pas les styles parentaux de façon significative.

Tableau 12
Moyennes et écarts types des styles parentaux
par rapport au statut civil des mères
 (n=63)*

Styles parentaux	célibataire		mariée		séparée	
	M	ET	M	ET	M	ET
Permissif	1.90	.28	2.14	.34	2.11	.34
Autoritaire	2.11	.53	2.19	.43	2.33	.44
Structurant	3.78	.47	4.03	.46	4.11	.48

*2 données manquantes et 1 mère veuve non considérées pour les analyses

Tableau 13
Analyse de la variance des styles parentaux par rapport
au statut civil des mères

Source de variations	Somme des carrés	degrés de liberté	Carrés moyens	F
Permissif	.31	2	.16	1.42
Autoritaire	.40	2	.20	.10
Structurant	.61	2	.30	1.4

Nombre d'enfants

Des corrélations ont mis en lien les styles parentaux et le nombre d'enfants par famille qui varie entre 1 et 5 enfants. Ces analyses (voir tableau 14) indiquent que le style permissif est significativement corrélé au nombre d'enfants ($r(64) = .29; p < .01$). Dans le cas de l'échantillon haïtien, plus les mères ont des enfants plus elles ont tendance à adopter le style permissif avec leurs enfants. Les résultats ne révèlent pas de lien significatif en rapport avec les styles autoritaire et structurant.

Tableau 14
Corrélations entre les styles parentaux et le nombre d'enfants par famille

Styles parentaux	Permissif	Autoritaire	Structurant
n. d'enfants	.29**	.13	.13

** $p < .01$

Nombre d'années passées chez les parents

Étant donné qu'une des hypothèses de recherche se rapportait aux styles utilisés dans le passé par les parents des participantes, il était demandé à celles-ci d'indiquer le nombre d'années qu'elles ont passé chez leurs parents. Des corrélations ont été effectuées entre cette durée qui varie entre 1 et 30 ans et les styles parentaux présentement utilisés par les participantes avec leurs enfants. D'après les résultats présentés au tableau 15 (page 54), le style structurant est corrélé de façon significative au nombre d'années passées chez les parents ($r(64) = .38; p < .01$). Les mères qui ont vécu le plus longtemps chez leurs parents adoptent davantage le style structurant avec leurs enfants dans le présent.

Tableau 15
Corrélations entre les styles parentaux et le nombre d'années
que les mères ont passé chez leurs parents

Styles parentaux	Permissif	Autoritaire	Structurant
n. d'années	-.18	-1.14	.38**

** $p < .01$

Chapitre IV

Discussion

Dans ce chapitre, les résultats décrits précédemment sont successivement mis en lien d'une part avec les hypothèses de départ, et d'autre part avec les conclusions obtenues dans les recherches antérieures. Cette discussion des résultats tient également compte de la méthodologie utilisée dans la présente étude en faisant référence à ses limites et à ses avantages. Finalement, des suggestions sont émises pour de futures investigations dans le domaine des styles parentaux.

Il importe en premier lieu de rappeler que cette recherche avait pour principal objectif de vérifier comment certains facteurs peuvent influencer les styles éducatifs adoptés par les parents envers leurs enfants, et particulièrement en ce qui concerne les familles d'origine haïtienne résidant dans la région de Montréal. Les trois styles parentaux pris en compte – permissif, autoritaire et structurant - correspondent à la typologie de Baumrind (1971). Les variables considérées sont la durée d'immigration des mères haïtiennes à Montréal, l'éducation qu'elles ont reçue, le sexe et l'âge de l'enfant.

En relation avec les moyennes des scores obtenus pour chacun des styles parentaux (voir tableau 3, page 46), il est pertinent de souligner la nette supériorité de la moyenne au style structurant par rapport aux deux autres styles. Les mères de l'échantillon s'autoévaluent donc comme étant très structurantes avec leurs enfants. Ces

résultats s'avèrent être contraires aux caractéristiques des parents haïtiens mis en évidence dans la recension d'écrits effectuée par Sabatier et Tourigny (1990). D'après ces auteurs, l'éducation haïtienne est particulièrement autoritaire et « contrôlante » et les enfants haïtiens sont soumis à des règles de discipline strictes, à la punition corporelle et à de nombreuses restrictions. Cette contradiction par rapport aux résultats de la présente étude peut s'expliquer par les différences entre les méthodologies adoptées. Sabatier et Tourigny ont recensé des données que d'autres chercheurs ont recueillies à différents moments et en utilisant des méthodes différentes, sans fournir de descriptions précises de ces méthodes. D'autre part, leurs conclusions concernant l'éducation parentale se réfèrent à la population de parents haïtiens qui résident en Haïti, alors que le présent échantillon est constitué de mères immigrantes.

Tourigny et Bouchard (1990) ont également fait ressortir l'usage par les parents haïtiens de la punition corporelle et de valeurs comme l'obéissance et la soumission à l'autorité. Ces auteurs ont toutefois noté que les parents haïtiens se caractérisent aussi par des pratiques associées au style structurant, notamment l'implication dans l'éducation des enfants et le fonctionnement cohérent adopté par ces parents. Il faut rappeler que leur échantillon de recherche se composait de familles dont les dossiers avaient été sélectionnés au Centre des Services Sociaux du Montréal Métropolitain. Il s'agit donc d'un groupe particulier caractérisé par un taux élevé de conflits parents-enfants. Par conséquent, leurs résultats ne sont pas nécessairement généralisables à toute la population de familles haïtiennes résidant à Montréal.

Le fait que les mères du présent échantillon se soient évaluées comme étant majoritairement structurantes pourrait être associé à un désir des mères de démontrer qu'elles adoptent des comportements valorisés par la société en général et par la société québécoise en particulier. Il serait intéressant, pour des recherches semblables, d'ajouter aux instruments de recherche une échelle permettant d'évaluer la désirabilité sociale des participants. Un autre facteur pouvant expliquer ces résultats se réfère au fait que les participantes ont été recrutées au sein d'organismes communautaires et d'églises. Il s'agit d'institutions où des activités relatives à l'éducation parentale sont généralement offertes aux parents. Ces mères ont probablement été sensibilisées aux conséquences des comportements qu'elles adoptent avec leurs enfants et ont appris à remplacer les méthodes autoritaires de discipline par des pratiques plus structurantes.

Le niveau de scolarité des participantes constitue une autre variable à prendre en compte dans ce contexte. En effet, près de la moitié des participantes a atteint un niveau universitaire, alors que l'autre moitié a poursuivi des études collégiales ou secondaires. L'échantillon est donc constitué de mères ayant un nombre d'années de scolarité assez élevé. Des analyses de variance ont été effectuées afin de vérifier si les mères de l'échantillon favorisent des styles d'éducation différents dépendamment de leur niveau de scolarité. Ces analyses n'ont révélé aucune différence significative, ce qui indique que pour l'échantillon haïtien, le niveau de scolarité des mères ne serait pas un facteur déterminant des styles parentaux. Il faut toutefois souligner que la recherche n'a pas intégré de personnes analphabètes et que seulement une participante avait arrêté ses études au cycle primaire. Les résultats ne sont donc pas généralisables à une population

où le niveau de scolarité serait plus diversifié et moins élevé. Ces conclusions sur l'absence de différences reliées au niveau de scolarité ne vont pas dans le même sens que celles émises par Lytton (1976) à partir de l'observation de parents de 136 garçons nord-américains âgés entre 25 et 35 mois. D'après cet auteur, les mères les plus scolarisées parlent davantage à leur enfant, leur adressent moins d'interdictions, utilisent plus souvent le raisonnement et cèdent plus facilement aux demandes de l'enfant. Bluestone et Tamis-LeMonda (1999), qui ont étudié les styles parentaux de mères noires américaines, ont également trouvé des différences reliées au niveau de scolarité. D'après leurs données, les mères les plus scolarisées étaient plus réceptives aux besoins des enfants alors que les mères les moins scolarisées avaient plus tendance à être négligentes. En comparant les résultats de ces recherches à ceux obtenus à partir de l'échantillon haïtien, il est possible de constater que, dans les deux cas, les mères ayant un niveau de scolarité élevé utilisent davantage de pratiques éducatives associées au style structurant. La divergence des résultats concernant l'absence ou non de différences reliées au niveau de scolarité peut être due au fait que l'échantillon haïtien était peu diversifié et comprenait majoritairement des mères ayant un niveau scolaire élevé.

Première hypothèse

Les résultats confirment la première hypothèse qui propose que les styles parentaux varient avec la durée d'immigration. En effet, avec l'augmentation du temps d'immigration, les mères de l'échantillon ont tendance à devenir significativement moins autoritaires et moins structurantes envers leurs enfants. Strom et al. (1986) ont étudié le lien entre la durée d'immigration et les pratiques éducatives de parents coréens vivant

aux États-Unis. Ils ont aussi trouvé que l'immigration avait un impact sur la façon dont ces parents éduquent leurs enfants. Les résultats obtenus par Chiu et al. (1992) ainsi que Kelley et Tseng (1992), à partir d'échantillons d'immigrants australiens et chinois, confirment également l'hypothèse relative à l'influence de la durée d'immigration sur les pratiques parentales. Mais, ces derniers auteurs ont trouvé que l'immigration n'influence pas tous les domaines de l'éducation parentale. Dans le cas de l'échantillon haïtien, il est ressorti que l'immigration a davantage d'impact sur les styles autoritaire et structurant que sur le style permissif.

Deuxième hypothèse

En rapport avec l'influence du sexe de l'enfant sur les styles parentaux, les résultats vont partiellement dans le sens de l'hypothèse proposée: les mères de l'échantillon utilisent davantage le style structurant avec leurs filles qu'avec leurs fils. Pour les styles autoritaire et permissif, les différences entre les groupes ne sont pas significatives. Il faut rappeler que d'après les définitions proposées par la typologie de Baumrind, les parents structurants sont à la fois exigeants et sensibles envers leurs enfants.

Russel et al. (1998) ainsi que Conrade et Ho (2001) ont eux aussi trouvé que les parents utilisent davantage le style structurant avec les filles qu'avec les garçons, bien que ces deux études aient utilisé des échantillons très différents. En relation avec les autres styles, Russel et al. (1998) rapportent que les parents sont plus autoritaires avec les garçons alors que d'après Conrade et Ho (2001), les mères sont plus permissives avec

leurs fils. Dans la présente recherche, par contre, bien que les différences pour les styles autoritaire et permissif ne soient pas significatives, les résultats révèlent que les mères ont tendance à être davantage autoritaires avec les filles. Étant donné que le style autoritaire réfère au fait par les parents d'être exigeants envers leurs enfants, il est possible de déduire qu'en général, les mères haïtiennes sont plus exigeantes avec leurs filles qu'avec leurs fils.

Troisième hypothèse

L'âge de l'enfant semble n'avoir aucune influence sur les styles éducatifs des mères haïtiennes de l'échantillon. Les corrélations n'ont révélé aucun lien significatif entre les deux variables, bien que l'échantillon compte des mères d'enfants appartenant à tous les groupes d'âge considérés. Les résultats contredisent donc l'hypothèse de recherche selon laquelle les styles utilisés par ces mères changeraient avec le développement de l'enfant. D'après Tourigny et Bouchard (1990), les parents haïtiens sont très chaleureux et sensibles lorsque leur enfant est âgé de moins de deux ans alors qu'ils deviennent plutôt sévères et autoritaires lorsque l'enfant grandit; cette conclusion n'a pas pu être vérifiée puisque le présent échantillon n'incluait pas de mères d'enfants âgées de moins de deux ans. Toutefois, en considérant les études réalisées à partir d'autres populations, les auteurs, notamment Blocks & Blocks (1984) et Maccoby (1984) ont conclu que les parents maintiennent une continuité dans certains aspects de l'éducation mais que d'autres pratiques éducatives changent avec le temps. Maccoby (1984) précise que les parents ont tendance à conserver, à travers le temps, quelques patterns de comportements à partir desquels une certaine stabilité s'installe dans la

famille. Dans cet ordre d'idées, il est important de rappeler que les styles parentaux, tels que définis par Baumrind, réfèrent au climat général des interactions parents-enfants. Les résultats relatifs au présent échantillon indiquent donc que dans les familles haïtiennes résidant à Montréal, la nature générale des rapports mères-enfants reste assez stable à travers le temps. Le cadre de la présente recherche ne permet pas d'émettre des conclusions en ce qui a trait à l'influence de l'âge de l'enfant sur des aspects plus spécifiques de l'éducation parentale. Cette question pourrait faire partie des objectifs d'une étude subséquente portant sur les familles haïtiennes immigrantes.

Quatrième hypothèse

La quatrième hypothèse de recherche renvoie à la continuité intergénérationnelle des styles parentaux. Les résultats appuient partiellement cette hypothèse: d'une part, les mères qui ont tendance à privilégier le style autoritaire avec leurs propres enfants disent aussi avoir eu des parents autoritaires; d'autre part, le style structurant utilisé par les mères dans le présent est corrélé aux styles structurant et permissif qu'elles ont connus dans le passé. Pour l'échantillon haïtien, la continuité est donc significativement présente pour les styles autoritaire et structurant, mais les mères qui ont reçu une éducation permissive adoptent plutôt un style structurant avec leurs enfants. Ces conclusions laissent croire que la continuité intergénérationnelle est plus présente pour certains styles parentaux que pour d'autres. Il est toutefois important de rappeler que certains comportements parentaux sont communs aux styles structurant et permissif. En effet, Baumrind a établi, en 1991, une distinction entre les parents permissifs-négligents et les parents permissifs-indulgents; d'après les définitions de Baumrind, les parents permissifs-indulgents sont, comme les parents structurants, très sensibles avec leurs enfants. En

tenant compte des résultats obtenus à partir de l'échantillon haïtien, il est probable que la sensibilité parentale, caractéristique des styles structurant et permissif, est transmise d'une génération à l'autre. La présente recherche n'a toutefois tenu compte ni de la distinction entre les sous-catégories du style permissif (parents indulgents et parents négligents) ni de la transmission des comportements spécifiques à chacun des styles parentaux; cette explication reste donc encore à vérifier.

Les recherches réalisées antérieurement dans le domaine de la continuité intergénérationnelle des pratiques éducatives rapportent des données diversifiées. D'après Simons et al. (1991), les parents ayant vécu dans un climat familial sévère et agressif adoptent aussi avec leurs propres enfants des pratiques éducatives sévères et agressives. Lundberg et al. (2000) ainsi que Chen et Kaplan (2001) ont également confirmé l'existence d'une certaine continuité des pratiques parentales d'une génération à l'autre. Les résultats de Martin et al. (1991) indiquent par contre, que les mères adoptent des pratiques et attitudes éducatives différentes de celles de leurs propres mères. Cette divergence dans les résultats précédents pourrait être expliquée, entre autre, par les différences méthodologiques entre les études. L'étude de Chen et Kaplan (2001), par exemple, est la seule étude longitudinale; de plus, les échantillons diffèrent d'une recherche à l'autre. En effet, dans l'étude de Martin et al. (1991) ainsi que dans celle de Lundberg et al. (2000), les échantillons sont composés de paires parents et enfants-adultes; les résultats proviennent donc des corrélations établies entre l'autoévaluation que les sujets de chacun de ces groupes ont faite de leurs pratiques et attitudes éducatives. Dans les autres recherches (Chen & Kaplan, 2001; Simons et al., 1991) ainsi que dans le

présent mémoire, les liens intergénérationnels ont tenu compte des données recueillies à partir d'un seul groupe de personnes; les participants ont évalué les pratiques de leurs parents d'une part et leurs propres pratiques d'autre part. En comparant ces différentes approches, on pourrait penser que la continuité intergénérationnelle est davantage présente lorsqu'on tient compte des perceptions qu'ont les mères de l'éducation qu'elles ont reçue et de celle qu'elles donnent à leurs enfants plutôt que lorsqu'il s'agit des perceptions de deux groupes différents. Il faut cependant tenir compte du fait que Martin et al. (1991) et Lundberg et al. (2000) ont utilisé une approche semblable (deux groupes distincts de sujets répondants) mais sont arrivés à des conclusions différentes. Leurs échantillons étaient toutefois assez différents: pour l'étude de Martin et al. (1991), il était composé de 60 participantes et incluait uniquement des mères et des grands-mères, alors que dans celle de Lundberg et al. (2000), l'échantillon était constitué de 896 participants des deux sexes. La divergence des résultats pourrait donc être, en partie, reliée à des différences méthodologiques. Bien que les limites de cette recherche ne permettent pas de clarifier définitivement ce questionnement, les résultats ajoutent des données au cadre théorique existant dans le domaine.

Caractéristiques sociodémographiques

Dans le chapitre de la méthodologie, il a été mentionné que des analyses ont évalué le lien entre les styles parentaux et certaines caractéristiques démographiques non incluses dans les hypothèses. Dans ce contexte, les conclusions relatives au lien entre le niveau de scolarité des mères et les styles éducatifs de celles-ci ont été discutées antérieurement. Le nombre d'enfants par famille constitue une autre caractéristique ayant

été considérée; les résultats ont démontré que pour le présent échantillon, il existe une corrélation significative entre cette variable et les styles parentaux. Notamment, plus les mères ont d'enfants, plus elles ont tendance à adopter le style permissif avec leurs enfants. Parmi les chercheurs ayant abordé cette question antérieurement, Wagner, Schubert et Schubert (1985), concluent, à partir d'une recension d'études, que lorsque le nombre d'enfants par famille augmente, les règles de discipline deviennent plus strictes et l'utilisation de la punition corporelle envers les enfants devient plus fréquente, ce qui implique que les parents adoptent un style plus autoritaire. Gareau et Bouchard (1990), dans leur étude sur les conduites prodéveloppementales des mères, ont trouvé que plus il y a d'enfants dans la famille, moins les mères rapportent de conduites faisant partie des catégories « aider l'enfant à faire des apprentissages de type cognitif » et « le faire avec plaisir ». Ces auteurs expliquent ces résultats en proposant l'hypothèse que les mères avec trois enfants ou plus ont moins de temps à consacrer aux interactions avec chacun de leur enfant. Fox, Platz et Bentley (1995) ont eux aussi trouvé des différences reliées au nombre d'enfants par famille. D'après leurs conclusions, les mères qui ont plus d'un enfant sont moins sensibles et moins chaleureuses envers leurs enfants; ces mères emploient également des méthodes de discipline moins « positives ». Ces résultats confirment le fait que le nombre d'enfants constitue un facteur qui influence les pratiques éducatives adoptées par les parents. Toutefois, les conclusions ne vont pas toutes dans le même sens que celles de la présente étude. En effet, dans la recherche de Wagner et al. (1985) ainsi que dans celle de Fox et al. (1995), les résultats montrent qu'avec l'augmentation du nombre d'enfants, le style parental tend davantage vers un style autoritaire, c'est à dire moins de chaleur et davantage de pratiques de discipline sévère de

la part des parents envers les enfants. Avec l'échantillon haïtien, par contre, les parents penchent plutôt vers l'adoption du style permissif. D'autres recherches sont nécessaires pour confronter les présents résultats à d'autres échantillons d'immigrants haïtiens, ce qui permettrait aussi d'expliquer la divergence de ces données par rapport aux conclusions des études antérieures. Il est néanmoins possible de conclure que ces différentes recherches s'accordent pour démontrer qu'avec l'augmentation du nombre d'enfants, les mères s'éloignent du style structurant.

Le lien entre les styles parentaux et le nombre d'années pendant lesquelles les mères ont cohabité avec leurs parents a également été vérifié. D'après les analyses, les mères qui ont vécu le plus longtemps avec leurs parents ont, significativement, davantage tendance que les autres à employer un style structurant avec leurs enfants. Ces résultats pourraient s'expliquer par le fait que les mères ayant passé plus de temps dans le même foyer ont été élevées dans un milieu stable, ce qui les rend plus aptes à recréer pour leurs enfants un climat où les pratiques éducatives tendent vers la stabilité et la cohérence. Les recherches portant sur le lien entre l'éducation reçue par les parents et les pratiques que ceux-ci utilisent envers leurs propres enfants n'ont pas abordé l'influence du nombre d'années passées chez les parents. Cette question pourrait donc susciter l'intérêt de futures recherches dans le domaine, dans le but de comparer les résultats obtenus dans la présente étude à d'autres résultats et d'apporter ainsi des explications aux conclusions.

Les résultats concernant l'influence du statut civil des mères sur leurs styles éducatifs n'ont révélé aucune différence significative entre les groupes considérés, soit les mères mariées, divorcées ou célibataires. Ces résultats sont semblables à ceux obtenus par Ross (1984) dans son étude sur le lien entre les styles parentaux, tels que décrits dans la typologie de Baumrind, et certaines caractéristiques démographiques d'un échantillon de 411 mères australiennes. Cet auteur a en effet trouvé que le statut civil des mères n'influence pas leurs styles éducatifs. Fox et al. (1995) ont, par contre, conclu que les enfants dont les mères sont mariées reçoivent de la part de celles-ci davantage de chaleur que les autres enfants. Il importe de souligner que l'échantillon de Fox et al. (1995) était composé de 1056 mères américaines en comparaison à celui de la présente recherche qui est constitué de 64 mères haïtiennes. La variabilité des résultats relatifs au statut civil pourrait être reliée à la différence dans la grandeur des échantillons utilisés et au milieu socioculturel d'où proviennent les participantes.

Limites de la recherche

Une des limites de la recherche se rapporte à l'échantillon utilisé pour recueillir les données. Dans le chapitre de la méthodologie, il a été mentionné que seulement 71 des 116 personnes ayant été sollicitées ont accepté de remplir les questionnaires et que 7 questionnaires ont été éliminés à cause du nombre de données manquantes. Cette faible participation s'explique d'abord par la résistance que de nombreuses mères ont manifesté par rapport à la recherche. Certaines argumentaient qu'elles avaient participé antérieurement à des sondages qui, selon elles, ne leur ont apporté aucun avantage et n'ont contribué à aucun changement concret. Dans ce contexte, les participantes ayant

atteint un niveau universitaire offraient plus facilement leur coopération; elles étaient plus sensibilisées aux investigations et plus conscientes de leur utilité. D'autres personnes se référaient plutôt à des expériences vécues dans le passé en Haïti; elles exprimaient ouvertement la peur que leur participation puisse avoir des fins politiques secrètes qui leur causeraient des ennuis majeurs.

D'autre part, il a été souligné que les participantes ont été recrutées au sein d'organismes communautaires et qu'elles sont en majorité très scolarisées. Cet échantillon n'est, par conséquent, représentatif que d'une partie de la population d'immigrantes haïtiennes résidant à Montréal et les conclusions doivent être considérées en tenant compte de cette limite. Des recherches futures, utilisant d'autres échantillons, serviront à comparer les résultats afin de les rendre généralisables à toute la population dont il est question. Ces études pourront par exemple prévoir une plus grande diversité en ce qui a trait au niveau de scolarité ainsi qu'aux lieux de recrutement des participants.

L'utilisation de questionnaires comme instruments de recherche constitue un autre aspect méthodologique à considérer. Plusieurs des organismes qui ont été sollicités n'ont pas pu faire partie de la recherche parce que les personnes qui avaient recours à leurs services étaient analphabètes ou très peu scolarisées. Ces personnes n'étaient donc pas en mesure de remplir les questionnaires. Une façon de pallier cette faiblesse serait de recueillir les données à l'aide d'entrevues où les participantes n'auraient pas à lire ou écrire. Ces entrevues pourraient même s'effectuer en créole dans le cas où les participantes ne posséderaient pas une bonne maîtrise du français.

Il faut toutefois souligner qu'avec les entrevues, la période allouée à l'expérimentation et aux analyses des données est plus longue qu'avec les questionnaires. À cet inconvénient s'ajoute le coût élevé de ces instruments, la taille limitée de l'échantillon avec lequel il est possible de travailler, le fait que les expérimentateurs doivent posséder des connaissances et un entraînement spécialisés. C'est en tenant compte de ces aspects qu'il a été fait choix des questionnaires comme instruments pouvant mieux s'adapter au cadre du présent mémoire.

Un autre aspect méthodologique à discuter se réfère à l'ordre dans lequel les questionnaires ont été présentés aux participantes. Celles-ci ont d'abord rempli le questionnaire se rapportant aux informations démographiques, puis le *Parental Authority Questionnaire* et finalement le *Parenting Practices Questionnaire*; elles ont donc répondu aux questions relatives aux pratiques utilisées par leurs parents avant de remplir le questionnaire se référant à leurs propres pratiques éducatives. Dans leur étude sur la transmission intergénérationnelle des pratiques éducatives, Simons et al. (1991) ont présenté les questionnaires dans un ordre contraire à celui adopté dans la présente recherche. Les auteurs n'ont toutefois pas expliqué les raisons pour lesquelles ils ont choisi cette séquence de présentation des questionnaires. Ils ont plutôt mis l'accent sur le fait que les participants ont rempli les deux questionnaires avec un intervalle de quelques jours entre les deux; ce décalage étant destiné à diminuer les biais que pourrait entraîner la « constance cognitive » ou l'humeur provoquée par un questionnaire sur l'autre. Le cadre de la présente recherche ne permettait pas aux participantes de remplir les questionnaires avec un intervalle de temps, puisqu'il avait été jugé préférable qu'elles les

remplissent en une seule session et en présence de la chercheuse. L'ordre dont il a été fait choix ici répond à trois facteurs principaux. D'abord, vu la réticence des personnes sollicitées à accorder de leur temps à la recherche et en tenant compte des recommandations émises par les cinq personnes ayant participé à la pré expérimentation, il a été décidé de présenter en premier lieu le questionnaire le plus court, c'est à dire le *Parental Authority Questionnaire*; celui-ci est composé de 30 questions alors que le *Parenting Practices Questionnaire* en compte 62. D'après les personnes consultées au cours de la pré expérimentation, cet ordre de présentation découragerait moins les participantes quant à l'étendue de la session. D'autre part, il a également été conseillé lors de la pré expérimentation d'éviter d'aborder les participantes avec des questions directement en rapport avec des aspects autour desquels elles pourraient se sentir jugées. Dans le questionnaire sur les données démographiques, par exemple, la question relative au niveau de scolarité a été posée après celle se référant à la langue parlée le plus souvent; les personnes d'origine haïtienne accordent en effet beaucoup d'importance au niveau de scolarité et ont tendance à le considérer comme un critère de jugement de leur personne. Par conséquent, parler des pratiques employées par leurs parents dans le passé pouvait paraître moins menaçant comme questionnaire introduisant le sujet auprès des participantes. Finalement, des directives spécifiques accompagnaient le *Parenting Practices Questionnaire* : les mères devaient choisir un enfant par rapport auquel elles répondraient à ce questionnaire et elles devaient indiquer le sexe et l'âge de cet enfant. Il a semblé préférable de placer ce questionnaire en second lieu afin d'éviter toute confusion de la part des participantes suite aux directives spécifiques à ce questionnaire, directives qui ne se référaient pas au premier questionnaire. Il semble toutefois important

de tenir compte de l'ordre de présentation des instruments dans les recherches subséquentes. Une autre procédure consisterait par exemple, à diviser les participantes en deux groupes et à présenter les questionnaires dans un ordre différent suivant le groupe; ceci permettrait de vérifier si l'enchaînement des questionnaires a une influence sur la façon d'y répondre.

Conclusion

Bien que les limites de cette recherche ne permettent pas de généraliser les résultats à toute la population immigrante haïtienne, cette étude reflète la complexité du sujet relatif aux facteurs qui influencent les styles parentaux. L'étude a permis de confirmer certaines données rapportées par des études antérieures mais a aussi suscité d'autres questionnements. De plus, étant donné que cette investigation est la première à explorer les styles parentaux dans le cas particulier des familles haïtiennes vivant dans la région de Montréal, elle a fourni des données nouvelles qu'il serait intéressant de confronter aux résultats obtenus à partir d'autres recherches se basant sur des échantillons différents et utilisant d'autres méthodes. Puisqu'il s'agit d'un des groupes ethniques les plus grands du Québec, il s'avère important d'entreprendre davantage de recherches afin de documenter et expliquer certaines problématiques liées, par exemple, au processus d'adaptation des familles immigrantes à la société d'accueil ou aux conflits parents-enfants causés par les différences de conceptions intergénérationnelles. À partir de ces études il serait également possible d'évaluer les programmes d'éducation parentale présentement offerts dans les organismes venant en aide aux personnes immigrantes afin de savoir s'ils sont adaptés à la population et de les améliorer au besoin.

Références

- Baumrind, D. (1967). Child care practices anteceding three patterns of preschool behavior. Genetic Psychology Monographs, 75, 43-88.
- Baumrind, D. (1971). Current patterns of parental authority. Developmental Psychology Monograph, 4(1), 1-103.
- Baumrind, D. (1991). Parenting styles and adolescent development. In R. M. Lerner, A. C. Petersen, J. Brooks-Gunn (Eds.). Encyclopedia of Adolescence, Vol.2. New York: Garland.
- Becker, W. C. (1964). Consequences of different kinds of parental discipline. In M.L. Hoffman & L.W. Hoffman (Eds.). Review of Child Development Research Vol 1. New York: Russel Sage Foundation.
- Belsky, J. (1984). The determinants of parenting: A process model. Child Development, 55(1), 83-96.
- Belsky, J. (1990). Parental and nonparental child care and children's socioemotional development: A decade in review. Journal of Marriage and the Family, 52 (4), 885-903.
- Bluestone, C. & Tamis-LeMonda, C.S. (1999). Correlates of Parenting Styles in predominantly working and middle-class african-american mothers. Journal of Marriage and the Family, 61, 881-893.
- Bornstein, M. (Ed.). (1990). Cultural Approaches to Parenting. Hillsdale, N.J.: Lawrence Erlbaum Associates.
- Burgess, R. L. & Youngblade, L. M. (1988). Social competence and the intergenerational transmission of abusive parental practices. In G. T. Hotaling, D. Finkelhor, J. J. Kirkpatrick & M. A. Straus (Eds.). Family Abuse and its Consequences : New Directions in Research. Newbury Park, CA: Sage.
- Buri, J. R. (1991). Parental Authority Questionnaire. Journal of Personality Assessment, 57(1), 110-119.

- Chen, Z. & Kaplan, H. B. (2001). Intergenerational transmission of constructive parenting. Journal of Marriage and the Family, 63, 17-33.
- Chiu, M. L., Feldman, S. S. & Rosenthal, D. A. (1992). The influence of immigration on parental behavior and adolescent distress in Chinese families residing in two western nations. Journal of Research on Adolescence, 2(3), 205-239.
- Conrade, G. & Ho, R. (2001). Differential parenting styles for fathers and mothers: Differential treatment for sons and daughters. Australian Journal of Psychology, 53(1), 29-35.
- Darling, N. & Steinberg, L. (1993). Parenting style as context: An integrative model. Psychological Bulletin, 113(3), 487-496.
- Dominguez, M. M. & Carton, J. S. (1997). The relationship between self-actualization and parenting style. Journal of Social Behavior & Personality, 12(4), 1093-1100.
- Droppelman, L. F. & Schaefer, E. S. (1963). Boys' and girls' reports of maternal and paternal behavior. Journal of Abnormal and Social Psychology, 67, 648-654.
- Durand, Y. (1980). Structures familiales en Haïti. Ethno-psychologie, 35(1), 47-51.
- Egeland, B., Jacobvitz, D. & Papatola, K. (1987). Intergenerational continuity of abuse. In R. J. Gelles & J. B. Lancaster (Eds.). Child abuse and Neglect: Biosocial Dimensions. New York: Aldine de Gruyter.
- Fagot, B. I. (1978). The influence of sex of child on parental reactions to toddler children. Child Development, 49 (2), 459-465.
- Fox, R.A., Platz, D.L. & Bentley, K.S. (1995). Maternal factors related to parenting practices, developmental expectations, and perceptions of child behavior problems. Journal of Genetic Psychology, 156(4), 431-441.
- Furnham, A. & Cheng, H. (2000). Perceived parental behaviour, self-esteem and happiness. Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology, 35(10), 463-470.
- Gareau, D. & Bouchard, C. (1990). Conduites maternelles prodéveloppementales: autodescription et variations socio-démographiques. Apprentissage et Socialisation, 13 (3), 161-173.
- Gaupol-Mcnicol, S., Benjamín-Dartigue, D. & François, E. (1998). Working with Haitian Canadian families. International Journal for the Advancement of Counseling, 20, 231-242.

- Grant, K., Poindexter, L., Davis, T., Cho, M. H., McCormick, A. & Smith, K. (2000). Economic stress and distress among urban African American adolescents: The mediating role of parents. Journal of Prevention and Intervention in the Community, 20(1-2), 25-36.
- Gray, M. R. & Steinberg, L. (1999). Unpacking authoritative parenting: reassessing a multidimensional construct. Journal of Marriage and the Family, 61(3), 574-587.
- Hickman, G. P., Bartholomae S. & McKenry, P. C. (2000). Influence of parenting style on the adjustment and academic achievement of traditional college freshmen. Journal of College Student Development, 41(1), 41-54.
- Hock, E. & Lindamood, J. (1981). Continuity of child-rearing attitudes in mothers of young children. Journal of Genetic Psychology, 138, 305-306.
- Hoffman, L. W. (1977). Changes in family roles, socialization, and sex differences. American Psychologist, 32(8), 644-657.
- Huston, A. (1983). Sex typing. In P.H. Mussen (Ed.): Handbook of Child Psychology, 4^{ème} ed., Vol. IV. New York: Wiley.
- Kaufman, J. & Zigler, E. (1987). Do abused children become abusive parents? American journal of Orthopsychiatry, 57(2), 186-192.
- Kelly, M. L. & Tseng, H. (1992). Cultural differences in child rearing: a comparison of immigrant Chinese and Caucasian American mothers. Journal of Cross-Cultural Psychology, 23(4), 444-455.
- Klein, H. A., O'Bryant, K. & Hopkins, H. R. (1996). Recalled parental authority style and self-perception in college men and women. Journal of Genetic Psychology, 157 (1), 5-17.
- Lamborn, S. D., Mounts, N. S., Steinberg, L. & Dornbusch, S. M. (1991). Patterns of competence and adjustment among adolescents from authoritative, authoritarian, indulgent, and neglectful families. Child Development, 62(5), 1049-1065.
- Lundberg, M., Perris, C., Schlette, P. & Adolfsson, R. (2000). Intergenerational transmission of perceived parenting. Personality and Individual Differences, 28(5), 865-877.
- Lytton, H. (1976). The socialization of two-years old boys: ecological findings. Journal of Child Psychology and Psychiatry, 17, 287-304
- Lytton, H. & Romney, D. M. (1991). Parents' differential socialization of boys and girls: A meta-analysis. Psychological Bulletin, 109(2), 267-296.

- Maccoby, E. E. (1984). Socialization and developmental change. Child Development, 55(2), 317-328.
- Maccoby, E. E. & Jacklin, C. N. (1974). The Psychology of Sex Differences. Stanford, CA: Stanford University Press.
- Maccoby, E. E. & Martin, J. A. (1983). Socialization in the context of the family: Parent-child interaction. In P. H. Mussen (Ed.). Handbook of Child Psychology, 4th ed, Vol. 4. New York: Wiley.
- Martin, P., Halverson, C. F., Wampler, K. S. & Holett-Wright, N. (1991). Intergenerational differences in parenting styles and goals. International Journal of Behavioral Development, 14 (2), 195-207.
- Mensalvas, V. R. (1998). Parenting Styles, Parental Satisfaction and Support System of Grandparents Raising their Grandchildren. (Mémoire de Maîtrise: California State University, 1999). Masters Abstracts International 37/02.
- Newson, J. & Newson, E. (1976). Seven years old in the home environment. New York, NY: John Wiley & Sons.
- Roberts, G. C., Block, J. H. & Block, J. (1984). Continuity and change in parents' child-rearing practices. Child Development, 55(2), 586-597.
- Robinson, C. C., Mandlco, B., Olsen, S. F. & Hart, C. H. (1995) Authoritative, authoritarian, and permissive parenting practices: development of a new measure. Psychological Reports, 77, 819-830.
- Ross, G.F. (1984). Styles of discipline: reported responses to a variety of child behaviours. Australian Journal of Sex, Marriage and Family, 5(4), 215-220.
- Russell, A., Aloa, V., Feder, T., Glover, A, Miller, H. & Palmer, G. (1998). Sex-based differences in parenting styles in a sample with preschool children. Australian Journal of Psychology, 50 (2), 89-99.
- Sabatier, C., Pomerleau, A., Malcuit, G., Allard, L., Montpoint, C., Nguyen, V. & Saint-Denis, M. (1990). Immigration et petite enfance. Psychiatrie, Recherche et Intervention en Santé Mentale de l'Enfant (PRISME), 1 (2), 42-55.
- Sabatier, C. & Tourigny, M. (1990). Écologie sociale de la famille immigrante haïtienne. Psychiatrie, Recherche et Intervention en Santé Mentale de l'Enfant (PRISME), 1 (2), 18-41.
- Schaefer, E. S. (1959). A circumplex model for maternal behavior. Journal of Abnormal and Social Psychology, 59, 226-235.

- Simons, R., Whitbeck, L. B., Conger, R. D. & Chyi-In, W. (1991). Intergenerational transmission of harsh parenting. Developmental Psychology, 27 (1), 159-171.
- Statistique Canada (1997). Recensement de 1996. Site Internet de Statistique Canada: <http://www.statcan.ca/Daily/Francais/971104/q971104.htm>. [1997, 4 novembre]
- Steinberg, L., Elmen, J. D. & Mounts, N. S. (1989). Authoritative parenting, psychosocial maturity, and academic success among adolescents. Child Development, 60(6), 1424-1436.
- Steinberg, L., Lamborn, S. D., Darling, N., Mounts, N. & Dornbusch, S. M. (1994). Over-time changes in adjustment and competence among adolescents from authoritative, authoritarian, indulgent and neglectful families. Child Development, 65(3), 754-770.
- Steinberg, L., Lamborn, S. D., Dornbusch, S. M. & Darling, N. (1992). Impact of parenting practices on adolescent achievement : authoritative parenting, school involvement, and encouragement to succeed. Child Development, 63(5), 1266-1281.
- Steinberg, L., Mounts, N. S., Lamborn, S. D., & Dornbusch, S. M. (1991). Authoritative parenting and adolescent adjustment across varied ecological niches. Journal of Research on Adolescence, 1(1), 19-36.
- Straus, M. A., Gelles, R. J. & Steinmetz, S. K. (1980). Behind Closed Doors: The Violence in the American Family. Beverly Hills, CA: Sage.
- Strom, R., Daniels, S. & Park, S. (1986). The adjustment of Korean immigrant families. Educational and Psychological Research, 6 (3), 213-227.
- Tourigny, M. & Bouchard, C. (1990). Étude comparative des mauvais traitements. Psychiatrie, Recherche et Intervention en Santé Mentale de l'Enfant (PRISME), 1 (2), 56-68.
- Wagner, M.E., Schubert, H.J.P. & Schubert, D.S.P. (1985). Family size effects: A review. Journal of Genetic Psychology, 146(1), 65-78.
- Wintre, M. G. & Sugar, L. A. (2000). Relationships with parents, personality and the university transition. Journal of College Student Development, 41(2), 202-214.
- Woods, M. B. (1972). The unsupervised child of the working mother. Developmental Psychology, 6(1), 14-25.

Appendice A
Lettre de sollicitation

Madame,

Je suis étudiante à la Faculté des Études Supérieures de l'Université de Montréal et je prépare un mémoire de maîtrise en psychologie sous la direction de Madame Anne Salomon Ph.D. Dans le cadre de mes études, j'entreprends une recherche portant sur les pratiques parentales des mères haïtiennes vivant à Montréal. Votre collaboration à la réalisation de ce projet serait grandement appréciée et contribuera à l'avancement des connaissances dans le domaine. Dans le cas où vous consentez à y participer, il est important que vous sachiez que :

- Votre participation consistera à répondre par écrit à deux questionnaires.
- Ces questionnaires ne sont pas des examens : il n'y a ni bonnes ni mauvaises réponses.
- Toutes les données seront traitées de façon **confidentielle et anonyme**. Vous n'aurez pas à révéler votre nom et **il sera impossible de savoir quel questionnaire est le vôtre.**

En espérant recevoir une réponse positive, veuillez agréer mes meilleurs sentiments.

Larissa Jean-Baptiste

Téléphone : XXXXXXXXXX

Sous la direction de :

Anne Salomon PhD

Tél. : (514) 343-2336

Appendice B
Formulaire de consentement

Formulaire de consentement

Je consens à participer à la recherche sur les pratiques parentales des mères haïtiennes vivant à Montréal, réalisée par Larissa Jean-Baptiste, étudiante de l'Université de Montréal.

Signature : _____

Date : _____

N.B. : Toutes les informations que vous donnerez seront traitées de façon **anonyme et confidentielle**. Il sera impossible de savoir quel questionnaire est le vôtre.

Je vous remercie beaucoup pour votre collaboration.

Larissa Jean-Baptiste

Téléphone : XXXXXXXXXX

Directrice :

Anne Salomon PhD

Tél. : (514) 343-2336

Appendice C
Questionnaires

Questionnaire sur les pratiques parentales. Montréal, 2001.

1^{ère} partie :

Renseignements généraux

Cette section a pour but de recueillir quelques informations générales nécessaires à la recherche. S'il vous plaît, répondez à toutes les questions. Toutes les informations données dans le cadre de cette recherche sont **anonymes et confidentielles**.

1. Quelle langue parlez-vous le plus souvent? (Encerclez)

- a. Créole
- b. Français
- c. Autre(précisez) _____

2. À quelle date êtes-vous arrivée au Canada ?

Mois _____ Année _____

3. Combien d'enfants avez-vous? _____

Indiquez l'âge et le sexe de chacun d'eux

SEXE

ÂGE

_____	_____ ans _____ mois

4. Quel est votre statut civil?

- a. Célibataire
- b. Mariée ou vivant avec un conjoint
- c. Séparée ou divorcée

5. Quel est votre emploi actuel?

- a. Emploi : _____
- b. Étudiante

6. Quelle est votre scolarité? Jusqu'où avez-vous été à l'école? Encerclez **1 seule réponse**.

- a. Primaire : 1 2 3 4 5 6
- b. Secondaire : 1 2 3 4 5 6 7
- c. CEGEP : 1 2 3
- d. Universitaire : 1 2 3 4 5 et plus
- e. Autre (précisez) : _____

7. Quand vous étiez enfant, qui prenait soin de vous ?

- a. Votre père et votre mère
- b. Votre père seulement
- c. Votre mère seulement
- d. Vos grands-parents
- e. Votre grand-mère seulement
- f. Votre grand-père seulement
- g. Autre. Précisez : _____

8. Jusqu'à quel âge avez-vous habité avec cette (ces) personne(s)? _____ ans

Questionnaire sur les pratiques parentales

2^{ème} partie :

Les questions suivantes se rapportent à la relation que vous aviez avec vos parents ou la personne qui prenait soin de vous **pendant votre enfance et votre adolescence**. Lisez ces phrases et choisissez la réponse qui correspond le mieux à ce que vous viviez dans votre famille. Encerclez le chiffre qui convient.

1= Jamais	2= rarement	3 = Parfois	4 = Souvent	5 = Toujours
------------------	--------------------	--------------------	--------------------	---------------------

1- Pendant mon enfance et mon adolescence, mes parents pensaient que les enfants devraient avoir leur place dans la famille autant que les parents, pour que la maison fonctionne bien.	1	2	3	4	5
2- Mes parents pensaient que c'était pour notre bien de nous forcer à nous conformer à ce qu'ils pensaient être bien, même si nous n'étions pas d'accord avec eux.	1	2	3	4	5
3- Chaque fois que mes parents me disaient de faire quelque chose, je devais le faire tout de suite sans poser de question.	1	2	3	4	5
4- Quand mes parents fixaient une règle dans la famille, ils discutaient avec les enfants du pourquoi de cette règle.	1	2	3	4	5
5- Chaque fois que je sentais que les règles familiales et les restrictions étaient déraisonnables, mes parents m'encourageaient toujours à en parler et faire des concessions.	1	2	3	4	5
6- Mes parents pensaient que les enfants ont besoin d'être libres d'avoir leurs propres opinions et de faire ce qu'ils veulent, même si ça ne correspond pas à ce que les parents veulent.	1	2	3	4	5
7- Quand ils prenaient des décisions, mes parents ne me permettaient jamais de les remettre en question.	1	2	3	4	5
8- Mes parents orientaient les activités et les décisions des enfants de la famille par le raisonnement et la discipline.	1	2	3	4	5

1= Jamais	2= rarement	3 = Parfois	4 = Souvent	5 = Toujours
------------------	--------------------	--------------------	--------------------	---------------------

9- Mes parents pensaient que les parents devraient utiliser plus d'autorité afin que leurs enfants agissent comme les enfants sont supposés faire.	1	2	3	4	5
10- Mes parents ne pensaient pas que j'avais besoin d'obéir aux règles simplement parce que quelqu'un en autorité les fixait.	1	2	3	4	5
11- Je savais ce que mes parents attendaient de moi dans la famille, mais je me sentais libre de discuter avec eux quand je sentais que leurs attentes étaient déraisonnables.	1	2	3	4	5
12- Mes parents pensaient que des parents raisonnables devraient expliquer tôt à leurs enfants qui est le chef dans la famille.	1	2	3	4	5
13- Mes parents me disaient leurs attentes et me donnaient des directives pour mes comportements.	1	2	3	4	5
14- Mes parents faisaient ce que les enfants de la famille voulaient quand ils prenaient des décisions familiales.	1	2	3	4	5
15- Pendant notre enfance et notre adolescence, mes parents donnaient continuellement aux enfants de la famille des directives et règles de conduite de façon rationnelle et objective.	1	2	3	4	5
16- Si j'essayais d'être en désaccord avec eux, mes parents étaient très fâchés.	1	2	3	4	5
17- Mes parents ont l'impression que la plupart des problèmes de la société seraient réglés si les parents ne limitaient pas les activités, décisions et désirs de leurs enfants.	1	2	3	4	5
18- Pendant mon enfance et mon adolescence, mes parents me laissaient savoir quels comportements ils attendaient de moi, et ils me punissaient si je ne faisais pas ce qu'ils voulaient.	1	2	3	4	5
19- Mes parents me permettaient de décider de la plupart des choses pour moi-même, avec peu de direction de leur part.	1	2	3	4	5

1= Jamais	2= rarement	3 = Parfois	4 = Souvent	5 = Toujours
20- Mes parents tenaient compte de l'opinion des enfants lorsqu'ils prenaient des décisions familiales, mais ils ne décidaient pas de quelque chose simplement parce que les enfants le voulaient.				
1	2	3	4	5
21- Mes parents ne se voyaient pas comme responsables de diriger ou de guider mes comportements.				
1	2	3	4	5
22- Chez nous, mes parents avaient des principes précis de comportements pour les enfants, mais mes parents ajustaient ces principes aux besoins de chacun des enfants de la famille.				
1	2	3	4	5
23- Mes parents donnaient une directive pour mes comportements et mes activités, et ils s'attendaient à ce que je la suive. Mais ils étaient toujours disposés à écouter mes préoccupations et à en discuter avec moi.				
1	2	3	4	5
24- Mes parents me laissaient avoir mon propre point de vue sur les affaires familiales et généralement, ils me laissaient décider par moi-même de ce que j'allais faire.				
1	2	3	4	5
25- Mes parents pensaient que la plupart des problèmes dans la société seraient réglés si les parents pouvaient s'imposer de façon stricte et ferme quand les enfants ne font pas ce qu'ils sont supposés faire.				
1	2	3	4	5
26- Mes parents me disaient exactement ce que je devais faire et comment je devais le faire.				
1	2	3	4	5
27- Mes parents me donnaient des directives claires pour mes comportements et mes activités, mais ils étaient compréhensifs aussi lorsque je n'étais pas d'accord avec eux.				
1	2	3	4	5
28- Mes parents ne dirigeaient pas les comportements, les activités et les désirs des enfants de la famille.				
1	2	3	4	5
29- Pendant mon enfance et mon adolescence, je savais ce que mes parents attendaient de moi dans la famille et ils insistaient pour que je me conforme à leurs attentes, simplement par respect de leur autorité.				
1	2	3	4	5
30- Si dans la famille, mes parents prenaient une décision qui me blessait, ils en parlaient avec moi et admettaient s'ils faisaient une erreur				
1	2	3	4	5

3ème partie :

Vous trouverez dans les pages suivantes une liste de comportements que les parents ont quand ils sont avec leurs enfants. **Avant de répondre en tant que parent :**

- Choisissez 1 de vos enfants et pensez à lui/elle en répondant aux questions, (il ou elle doit avoir entre 2ans et 18 ans). Encerclez le sexe et écrivez l'âge de cet enfant pour lequel vous répondrez aux questions.

Sexe : a. garçon b. Fille

Âge : _____ ans _____ mois

- Lisez chaque question, réfléchissez au **nombre de fois où vous vous comportez ainsi avec votre enfant**. Encerclez le numéro qui correspond le mieux.

1=Jamais	2=Parfois	3=La moitié du temps	4=Très souvent	5=Toujours
----------	-----------	----------------------	----------------	------------

1. J'encourage mon enfant à parler de ses problèmes.	1	2	3	4	5
2. Je guide mon enfant avec des punitions plus qu'avec des explications.	1	2	3	4	5
3. Je connais les noms des amis(es) de mon enfant.	1	2	3	4	5
4. Je trouve difficile de discipliner mon enfant.	1	2	3	4	5
5. Je fais des compliments à mon enfant quand il (elle) se conduit bien.	1	2	3	4	5
6. Je donne une fessée à mon enfant quand il (elle) désobéit.	1	2	3	4	5
7. Je ris et joue avec mon enfant.	1	2	3	4	5
8. J'évite de gronder et de critiquer mon enfant quand il ne fait pas ce que je veux.	1	2	3	4	5
9. Je suis compréhensive quand mon enfant est blessé(e) ou frustré(e).	1	2	3	4	5
10. Pour punir mon enfant je lui enlève des privilèges et je lui donne peu ou pas d'explications.	1	2	3	4	5
11. Je gâte mon enfant.	1	2	3	4	5
12. Je comprends et je réconforte mon enfant quand il (elle) est triste ou contrarié(e).	1	2	3	4	5
13. Je crie quand mon enfant se conduit mal.	1	2	3	4	5
14. Je suis calme et détendue avec mon enfant.	1	2	3	4	5
15. Je laisse mon enfant agacer les autres.	1	2	3	4	5

1=Jamais	2=Parfois	3=La moitié du temps	4=Très souvent	5=Toujours				
16. Avant que mon enfant commence une activité, je lui dis quel comportement j'attends de lui (d'elle)				1	2	3	4	5
17. Je gronde et critique mon enfant afin qu'il (elle) s'améliore.				1	2	3	4	5
18. Je suis patiente avec mon enfant				1	2	3	4	5
19. J'empoigne mon enfant quand il (elle) désobéit.				1	2	3	4	5
20. Je dis à mon enfant que je vais le (la) punir et je ne le fais pas				1	2	3	4	5
21. Je suis à l'écoute des sentiments et besoins de mon enfant.				1	2	3	4	5
22. Je permets à mon enfant de donner son opinion face aux règles familiales.				1	2	3	4	5
23. Je me dispute avec mon enfant.				1	2	3	4	5
24. Je parais sûre d'être une bonne mère				1	2	3	4	5
25. J'explique à mon enfant pourquoi on doit obéir aux règles.				1	2	3	4	5
26. Je semble me préoccuper davantage de mes propres sentiments que des sentiments de mon enfant.				1	2	3	4	5
27. Je dis à mon enfant que j'apprécie ce qu'il (elle) essaie de faire ou qu'il (elle) accomplit.				1	2	3	4	5
28. Je punis mon enfant en l'isolant quelque part avec peu ou pas d'explications.				1	2	3	4	5
29. Pour aider mon enfant à comprendre l'importance de sa conduite je l'encourage à parler des conséquences de ses propres actions				1	2	3	4	5
30. J'ai peur que mon enfant n'aime pas ses parents si je le punis pour sa mauvaise conduite.				1	2	3	4	5
31. Je tiens compte des désirs de mon enfant avant de lui demander de faire quelque chose.				1	2	3	4	5
32. Je fais des grosses colères contre mon enfant.				1	2	3	4	5
33. Je suis au courant des problèmes et des préoccupations de mon enfant à l'école.				1	2	3	4	5
34. Je menace mon enfant de punition plus souvent que je ne le (la) punis vraiment.				1	2	3	4	5

1=Jamais	2=Parfois	3=La moitié du temps	4=Très souvent	5=Toujours
-----------------	------------------	---------------------------------	---------------------------	-------------------

35. J'embrasse et je cajole mon enfant pour lui montrer mon affection.	1	2	3	4	5
36. J'ignore les mauvais comportements de mon enfant.	1	2	3	4	5
37. J'utilise la punition corporelle pour discipliner mon enfant	1	2	3	4	5
38. Je punis mon enfant quand il (elle) se conduit mal.	1	2	3	4	5
39. Je fais mes excuses à mon enfant quand j'ai fait une erreur.	1	2	3	4	5
40. Je dis à mon enfant ce qu'il (elle) doit faire.	1	2	3	4	5
41. Je cède à mon enfant quand il (elle) fait toute une histoire pour quelque chose.	1	2	3	4	5
42. Je parle avec mon enfant et le (la) raisonne quand il (elle) se comporte mal.	1	2	3	4	5
43. Je tape mon enfant lorsqu'il (elle) se conduit mal.	1	2	3	4	5
44. Je suis en désaccord avec mon enfant.	1	2	3	4	5
45. Je laisse mon enfant couper la parole aux autres.	1	2	3	4	5
46. J'ai des moments chaleureux et intimes avec mon enfant.	1	2	3	4	5
47. Lorsque deux enfants se battent, je les punis d'abord et je pose les questions après.	1	2	3	4	5
48. J'encourage mon enfant à s'exprimer librement, même quand il (elle) n'est pas d'accord avec ses parents.	1	2	3	4	5
49. J'achète le comportement de mon enfant avec des cadeaux ou de l'argent pour encourager sa bonne conduite ou pour arrêter ses mauvais comportements.	1	2	3	4	5
50. Je gronde ou je critique mon enfant quand sa conduite n'est pas celle que j'espérais.	1	2	3	4	5
51. Je montre du respect pour l'opinion de mon enfant en l'encourageant à dire ce qu'il pense.	1	2	3	4	5
52. J'établis des règles strictes pour mon enfant.	1	2	3	4	5

1=Jamais	2=Parfois	3=La moitié du temps	4=Très souvent	5=Toujours
-----------------	------------------	---------------------------------	---------------------------	-------------------

53. J'explique à mon enfant ce que je ressens face à sa bonne ou sa mauvaise conduite.	1	2	3	4	5
54. J'utilise les menaces comme punitions et je me justifie peu ou pas du tout.	1	2	3	4	5
55. Je prends en considération les préférences de mon enfant quand je fais des projets pour la famille.	1	2	3	4	5
56. Quand mon enfant demande pourquoi il (elle) doit obéir, je lui réponds : "parce que je l'ai dit", ou "parce que je suis ta mère et que je le veux".	1	2	3	4	5
57. Je ne parais pas sûre de savoir comment améliorer la conduite de mon enfant.	1	2	3	4	5
58. J'explique à mon enfant les conséquences de son comportement.	1	2	3	4	5
59. J'exige à mon enfant de faire certaines choses.	1	2	3	4	5
60. Je contrôle le mauvais comportement de mon enfant en l'orientant vers une activité plus acceptable.	1	2	3	4	5
61. Je bouscule mon enfant quand il (elle) désobéit.	1	2	3	4	5
62. J'explique clairement pourquoi il y a des règles.	1	2	3	4	5

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE COLLABORATION !!!